

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°32 du 10 Décembre 2020 - 3 Dinars

Entreprises publiques PDG sur sièges éjectables ?



A LA UNE

L'entreprise à l'âge de la Data
Tunisie, "Terre du Numérique"

ENTREPRISES & SECTEURS

Prix de l'immobilier
+6% au 3ème trimestre 2020

TRE

Comptes bancaires en dinars convertibles

CULTURE

«Au pays de l'oncle Salem»

TRANSFORMATION DIGITALE

DES GRANDS INTERVIEWS DE
MINISTRES, DE CHEFS D'ENTREPRISES,
DE RESPONSABLES SECTORIELS ET
D'EXPERTS...

**+ INFOGRAPHIES
ET DOCUMENTS**

DÉCOUVRIR



w m c

HORS-SÉRIE



+ 200 PAGES

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°32 du 10 Décembre 2020



Entreprises publiques

PDG sur sièges éjectables ?

Être président directeur général d'une entreprise publique n'est pas une sinécure en Tunisie ni un « job » garanti pour une longue période. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser le mouvement des présidents directeurs généraux et directeurs généraux. On l'a fait pour dix entreprises publiques parmi les plus importantes du pays.



L'entreprise à l'âge de la Data: **Tunisie, "Terre du Numérique"**

Voilà un filon inépuisable. L'exploitation de la Data est une passerelle vers la digitalisation du business. C'est la clé pour un perpétuel renouveau de l'activité de l'entreprise. Cet avantage comparatif récurrent n'est-ce pas un levier concurrentiel sans pareil ?



Banque Centrale de Tunisie : **Freiner les dérives des finances publiques**

Le Conseil a tenu sa réunion périodique à distance le 30 novembre 2020 et a pris connaissance au dé-

but de ses travaux des évolutions récentes des indicateurs économiques, monétaires et financiers, notant à ce propos une baisse de la croissance économique au cours du troisième trimestre de 2020...



Tunisie : **Y a-t-il une solution à la crise à l'horizon ?**

La Tunisie n'est pas près de sortir de l'auberge, c'est-à-dire de la crise politique dans laquelle elle se débat depuis des années...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS

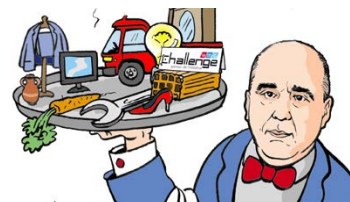


SPORT



Digital cultural eXperience

La société «Digital cultural eXperience» vient de proposer à travers une nouvelle application numérique, une visite virtuelle des sept sites classés patrimoine mondial en Tunisie.



Le chroniqueur et le saumon

Comme tout le monde fait un bilan en fin d'année, faisons le nôtre ! Depuis que WMC m'a offert l'hospitalité dans ses colonnes –on dit colonnes dans un journal on line ?–, j' ai eu le plaisir et l'honneur de connaître beaucoup de lecteurs ...



Entreprises publiques

PDG sur sièges éjectables ?

Depuis 2011, les p-dg d'entreprises publiques sont presque devenus des objets jetables au bout d'un laps de temps de plus en plus court.

Être président directeur général d'une entreprise publique n'est pas une sinécure

en Tunisie ni un «job» garanti pour une longue période. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser le mouvement des présidents directeurs généraux et directeurs généraux. On l'a fait pour dix entreprises publiques parmi les plus importantes du pays.

Il ressort de cette analyse qu'à l'exception de trois entreprises qui ont connu entre deux et quatre changements de p-dg depuis 2011, on enregistre une forte rotation pour les autres -de six à sept en dix ans.

Kiosque Numérique
WMC
nouvelle version



► Des magazines,
des Hors-séries,
des Revues,
des Documents
et des eBook...

Le champion de la stabilité est la Banque Nationale Agricole (BNA). Elle est talonnée de près par l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) –3 PDG- et la Société Tunisienne de Banque (STB), avec 4.

Cinq sont logées à la même enseigne avec 6 rotations. Il s'agit de la Pharmacie centrale de Tunisie (PCT), Tunisie Telecom, la Compagnie tunisienne de navigation (CTN), de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG), et du Groupe chimique tunisien (GCT).

“ **Les dix entreprises de l'échantillon analysé auront totalisé pas moins de cinquante-trois PDG -ou directeurs généraux (DG)- depuis le 14 janvier 2011**

Deux entreprises -Tunisair et la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) ferment la marche avec sept changements de p-dg chacune en dix ans.

Les dix entreprises de cet échantillon auront totalisé cinquante-trois présidents directeurs généraux -ou directeurs généraux- depuis le 14 janvier 2011. Ce qui veut dire que le taux de rotation moyen à la tête des entreprises publiques est de 5,3 p-dg par entreprise.

Treize chefs de gouvernement...

A quoi cette instabilité est-elle imputable ? La première explication de ce phénomène qui vient à l'esprit et qu'accrédite bon nombre d'observateurs et d'analystes, c'est l'instabilité des gouvernements eux-mêmes. On en compte treize à ce jour depuis le 14 janvier 2011, et neuf chefs de gouvernements (Mohamed Ghannouchi, Béji Caïd Essebsi, Hamadi Jebali, Ali Laarayedh, Mehdi Jomaa, Habib Essid, Youssef Chahed, Elyès Fakhfakh et Hichem Mechichi).

On peut penser qu'inévitablement cette instabilité gouvernementale se répercute sur les entreprises publiques puisque chaque gouvernement veut tout naturellement en prendre le contrôle pour deux raisons au moins.

D'abord, parce que ces entreprises sont l'un des vecteurs de



la mise en œuvre de la politique économique. Avant 2011 elles servaient aussi à alimenter le budget de l'Etat grâce aux bénéfices qu'elles dégagent alors ; mais depuis, la plupart sont devenues déficitaires et constituent un lourd fardeau.

Ensuite, parce qu'elles servent -comme on l'a vu sous la Troïka entre 2011 et 2013- à récompenser alliés et amis avec les postes de p-dg et à donner du travail aux cadres et militants des partis du gouvernement.

“ 13 gouvernements depuis le 14 janvier 2011, et 9 chefs de gouvernements (Mohamed Ghannouchi, Béji Caïd Essebsi, Hamadi Jebali, Ali Laarayedh, Mehdi Jomaa, Habib Essid, Youssef Chahed, Elyès Fakhfakh et Hichem Mechichi).

Tensions sociales...

Mais si fondée soit-elle, cette lecture n'explique peut-être pas à elle seule l'instabilité au sommet des entreprises publiques. Ce phénomène peut aussi être imputé à la tension sociale en leur sein. En effet, les dix années écoulées depuis le 14 janvier 2011 permettent d'établir une corrélation entre le niveau de rotation au niveau des postes de p-dg et le nombre de grèves. Comme si au bout d'un certain temps le gouvernement décidait de lâcher les dirigeants des entreprises publiques pour acheter la paix sociale en cédant aux exigences des syndicats.

Les champions de la longévité parmi les p-dg d'entreprises publiques -depuis 2011- ne sont que deux. Ce sont Mohamed Akrouf qui a dirigé l'ETAP pendant cinq ans et quatre mois (mars 2011-janvier 2017) et Habib Ben Hadj Kouider, à la tête de la Banque nationale agricole depuis décembre 2015.

La cinquantaine de présidents directeurs généraux -et directeurs généraux-, de notre échantillon (qui ne sont en réalité que 42 puisque certains d'entre eux ont dirigé plusieurs entreprises

L'obstacle de l'administration

En Tunisie, 83% des petites et moyennes entreprises (PME) considèrent que l'administration demeure un obstacle sévère, majeur ou modéré, contre 71% en 2019, soit une augmentation de 12%, c'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès des PME sur leur évaluation et leurs attentes des administrations publiques, présentée lundi 30 novembre 2020 à Tunis.

Commandée par le Centre des jeunes dirigeants (CJD) et la Fondation allemande Konrad Adenauer-Stiftung (KAS), la 5e édition de cette enquête a fait état d'une évolution négative de 2,7% dans les scores enregistrés entre 2019 et 2020 au niveau de tous les critères (rapidité du service, clarté des procédures, digitalisation, qualité de l'accueil et efficacité), pour toutes les administrations évaluées.



Gaz

publiques durant leur carrière) ne sont pas logés à la même enseigne. Leur durée de vie à ces postes va de quelques mois à un peu plus de cinq ans.

Quatre ont tenu moins d'un an à leurs postes. Le premier est Tahar Laribi. Il a dirigé la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) pendant onze mois (janvier – novembre 2013). Le second est Chiheb Ben Ahmed dont la mission à la tête de la Société nationale des chemins de fer tunisiens n'a duré que six mois (avril-octobre 2020). Idem pour Tahar Khouaja au Groupe chimique tunisien (janvier-juillet 2013).

Mais le record du plus bref passage à la tête d'une entreprise publique est détenu a priori par Belgacem Tayaa. L'ancien p-dg du quotidien La Presse de Tunisie avait été nommé le 6 juillet 2020 par le ministre d'Etat chargé du Transport et de la Logistique d'alors, Anouar Maarouf, administrateur délégué de Tunisair. Mais trois mois et demi plus tard, le nouveau titulaire de ce portefeuille ministériel, Moez Chakchouk, a mis fin à sa mission à la tête du transporteur aérien national le 25 octobre et l'a catapulté aux commandes de la SNCFT.

Toutefois, la plupart des patrons d'entreprises publiques durent un peu plus longtemps dans leurs

postes -c'est-à-dire entre un et deux ans. Dans ce groupe, d'une vingtaine de managers, onze ont tenu un an ou un peu plus : Hédi Zar (STB, parti à la retraite en avril 2011 au bout de seize mois), Aymen Mekki et Moez Lidinellah Mokaddem (Pharmacie centrale de Tunisie), Salah Jarraya (Tunisie Telecom), Saloua Sghaier (Tunisair), et Abdellatif Hmam (Groupe chimique tunisien), Mohamed Hafedh Chérif (Compagnie tunisienne de navigation), Ameer Béchir et Ridha Ben Mosabah (STEG), Frej Ali et Anis Oueslati (SNCFT).

Quelques-uns ont presque réussi à boucler deux ans aux commandes de la société qu'ils dirigeaient : Ali Ghodhbeni (Tunisie Telecom), Karim Mansouri (CTN), Rachid Ben Dali (STEG), Sarra Rejeb (Tunisair), Moncef Mattoussi et Ali Chine (ETAP).

Onze p-dg/directeurs généraux ont réussi à rester en poste entre deux et trois ans : Samira Ghribi (STB), Khalil Amous (Pharmacie centrale de Tunisie), Mokhtar Mnakri, Fadhel Kraiem et Nizar Bouguila (Tunisie Telecom), Moncef Harrabi (STEG), Kais Daly (Groupe chimique tunisien), Rabah Jerad (Tunisair), Mokhtar Sadok (SNCFT), et Taieb El Kamel (Etap).

Un quatrième groupe fort de seulement quatre p-dg a réussi

La crise de l'approvisionnement en gaz en Tunisie qui a duré plus de dix jours durant laquelle le citoyen a été malmené entre les détaillants, les stations et le marché parallèle, à la recherche de la fameuse bonbonne, a mis en relief, entre autres, les limites du raccordement au réseau de gaz naturel en Tunisie dont les clients s'élèvent à 926 mille contre 4 millions pour le réseau d'électricité.

Le programme du gaz naturel a un coût élevé aussi bien pour sa Société que pour le citoyen mais il représente toujours, un choix national et stratégique.

Le responsable a cependant, noté que la contribution du client au coût de raccordement ne dépasse pas 20% du coût total de connexion supporté par la STEG.

la performance d'exercer ses prérogatives à la tête de la même société pendant quatre à cinq

ans. En font partie Mohamed Lamine Moulahi (Pharmacie centrale de Tunisie), Jaafar Khattèche (Banque nationale agricole), Romdhane Souid (Groupe chimique tunisien), et Elyès Mnakri (Tunisair).

Les champions de la longévité parmi les p-dg d'entreprises publiques -depuis 2011- ne sont que deux. Ce sont Mohamed Akrouf qui a dirigé l'ETAP pendant cinq ans et quatre mois (mars 2011-janvier 2017) et Habib Ben Hadj Kouider, à la tête de la Banque nationale agricole de 2015 à 2020.

Avant le 14 janvier 2011, il arrivait que certains p-dg soient virés avant d'avoir achevé leur première année, comme cela est arrivé à Kais Daly, qui n'a dirigé l'ETAP que durant sept mois en 2006. Par contre, les records de longévité enregistrés alors n'ont pas été atteints après à ce jour.

L'instabilité au niveau des postes de président directeur général/directeur général n'affecte pas les entreprises publiques au même degré. Certaines -très rares, il est vrai- ne le sont pas. C'est le cas de la Banque nationale agricole.

Parmi les entreprises composant l'échantillon sur lequel a porté cette analyse, la BNA est la seule à n'avoir connu que deux directeurs généraux, Habib Ben Hadj Kouider (de 2015 à 2020),

et avant lui Jaafar Khattèche, qui a occupé ce fauteuil pendant quatre ans et demi.

La stabilité au sommet n'est pas un phénomène nouveau à la BNA. Même avant le 14 janvier 2011, cet établissement n'a pas connu de valse au niveau de sa direction. Durant la dizaine d'années précédant la chute du régime Ben Ali il n'a vu défiler que trois patrons (Férid Ben Tanfous, Hédi Zar puis Moncef Dakhli).

A l'opposé, trois entreprises sont de véritables mangeuses d'hommes. Il s'agit de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG), de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) et, surtout, de la Compagnie tunisienne de navigation (CTN). Les trois ont en commun que la moyenne de la durée de vie d'un p-dg est inférieure chez elles à deux ans depuis 2011. Mais si cette moyenne est de 21 mois à la STEG, elle est de 19 à la SNCFT et chute à 13 mois à la CTN.

Les seuls p-dg à avoir dépassé la barre des deux ans sont Mokhtar Sadok (SNCFT, deux ans et trois

mois) et Moncef Harrabi (STEG, trois ans et trois mois). Au total, la STEG et la SNCFT ont été chacune dirigée par six p-dg depuis 2011 et la CTN par sept.

Mais qu'en était-il avant le 14 janvier 2011 ? Les p-dg d'entreprises publiques restaient-ils plus longtemps à leurs postes ? Certes, il arrivait que certains soient virés avant d'avoir achevé leur première année, comme cela est arrivé à Kais Daly, qui n'a dirigé l'ETAP que durant sept mois en 2006. Par contre, les records de longévité enregistrés avant 2011 n'ont pas été atteints après à ce jour.

Deux cas sont à relever. D'abord, feu Ahmed Mahjoub qui a dirigé Tunisie Telecom à deux reprises. Une première fois pendant quatre ans avant d'être nommé secrétaire d'Etat à l'Informatique en janvier 2001, et une deuxième fois après avoir quitté le gouvernement en septembre 2002, mais cette fois-ci durant six ans et trois mois.

Ensuite, Moncef Dakhli qui a piloté la BNA pendant six ans et huit mois entre 2004 et 2011.

Moncef Mahroug

« La Data en Tunisie : Exploitez vos données comme un trésor »

WEBINAR

Date | Mardi 24 Novembre
Heure | 10h00 -11h30

Inscrivez - Vous

M. Fadhel KRAIEM
Ministre des Technologies de la communication

M. Oussama MESSAOUD
Chairman at Datavora S.A.

M. Abdelhalim RAFRAFI
Founder & CEO @ Data2Innov

Adeline LOISON
Directrice Générale Déléguée Pôle Analytique Groupe HLI

M. Kais MRABET
Program Data Manager chez Value

M. Riadh BEN AYED
DAF Misfat Groupe

Moderateur

L'entreprise à l'âge de la Data

Tunisie, “Terre du Numérique”

Voilà un filon inépuisable. L'exploitation de la Data est une passerelle vers la digitalisation du business. C'est la clé pour un perpétuel renouveau de l'activité de l'entreprise. Cet avantage comparatif récurrent n'est-ce pas un levier concurrentiel sans pareil ?

Nous voilà désormais à l'ère de la Big Data. Son exploitation en entreprise est un coup de barre décisif en direction de la digitalisation du business. Les prospectivistes soutiennent que 2/3 de la croissance du futur proche viendront du numérique. Rien d'étonnant à ce que ce soit

là l'étincelle initiatique sur la voie d'une performance perpétuelle pour l'entreprise.

“**Exploitez vos données comme un trésor**”

“Exploitez vos données comme un trésor”, ont dit les experts qui insistent pour rappeler que la Data appelle la data et qu'il s'agit donc d'une dynamique auto-entretenu. Et cela vaut pour les entreprises de toutes tailles, tous secteurs confondus. Il ne faut pas se laisser impressionner par le labyrinthe du data. Ce n'est pas un casse-tête car c'est un service

qu'on peut sous-traiter.

Ce sont là les principaux éléments du webinar organisé mardi 24 courant par la CTFCI sous le thème : « Data, un moteur de croissance inévitable ». Fadhel Kraiem, ministre des Technologies de la communication et de la Transition numérique, en était l'invité d'honneur.

Pour l'occasion, Habib Gaied, directeur exécutif de la Chambre de la Chambre, et Ombeline Allant, responsable de la cellule Com' au sein de la Chambre, ont convié un panel composé d'experts IT et de chefs d'entreprise de France et de Tunisie.



**“ L’e-Gov est là,
sans être
achevé. Pareil pour
l’e-learning, l’identi-
fiant unique, de même
que l’e-santé**

Il est revenu sur la vision du plan numérique national baptisé “Tunisie Digitale”. Ce plan est cohérent et conséquent, cependant sa mise en œuvre tarde à se réaliser. L’instabilité politique, essentiellement, est passée par-là. Du travail a été accompli, mais tout en demi-mesure. L’e-Gov est là, sans être achevé. Pareil pour l’e-learning, l’identifiant unique, de même que l’e-santé.

Cependant, on retient que l’écosystème est en place grâce aux étapes décisives qu’a représentées le projet SMART Tunisie, en partenariat, faut-il le rappeler, avec la France. De même que Start Up Act, ce cadre de travail dédié à l’innovation.

A l’heure actuelle, le pays peut se prévaloir de l’existence d’un écosystème propice à l’innovation. La digitalisation, on y est. L’ennui est qu’à nous hâter lentement on n’en touche pas le meilleur c’est-à-dire la rupture technologique. On perd du temps mais on ne cède pas du terrain.

Cette initiative de la CTFCI rallume le débat quant à l’attractivité du site national auprès des investisseurs français. Et la démonstration du potentiel national en matière de basculement vers le numérique est d’un bon effet d’appel.

Tunisie, “Terre du Numérique“

Fadhel Kraiem s’est prêté de bonne grâce aux questions et aux diverses relances de Oussama Messaoud, CEO de Datavora, modérateur du webinaire, ainsi que des panélistes. Lui aussi se savait observé et son intervention avait valeur de promotion pour le site tunisien.



Voilà qu'un coup de pouce miraculeux est venu de la crise de la Covid-19 qui a donné un coup de fouet à l'ensemble.

Le mal est cerné : c'est le mauvais paradigme de gouvernance. Le changer et le tour sera joué. Toutefois, cette procrastination en matière de réforme de la gouvernance ne prive pas le pays de certains atouts éprouvés sur terrain. On peut transporter du volume de données à grande vitesse. Le business du data est par conséquent viable. Et par-dessus tout, la cybersécurité est assurée. Cela rassure les entreprises car elles-mêmes, leurs clients et leurs fournisseurs sont couverts.

L'état de l'art

Les chiffres sont parlants d'eux-mêmes. De même que le rappellera Ahmed Azzabi, PDG de Vocalcom Afrique. La Data à la date d'aujourd'hui, en termes de flux, c'est 684 Terraoctets par jour. On ne sait pas représenter ce chiffre matériellement. Mais songez donc que pour visionner les vidéos qui sont injectées chaque jour sur youtube, il faudrait 84 ans.

Voilà que la data a succédé à la vague internet. Et en chiffre d'affaires, rappelle-t-il, c'est tout aussi fulgurant. En 2017, ce montant était de 57 milliards de dollars US. En 2020, il est

estimé à 210 milliards de dollars. Impressionnant !

“ Les entreprises européennes considèrent que 54% de leurs difficultés de croissance proviennent du manque d'ingénieurs

A l'heure actuelle, l'industrie, la finance et la banque de détail ont sauté le pas pour le basculement vers la Big Data. Et la bonne nouvelle pour la Tunisie qui est reconnue pour l'ingéniosité de ses IT-Men, c'est que les entreprises européennes considèrent que 54% de leurs difficultés de croissance proviennent du manque d'ingénieurs.

Pour sa part Abdelhalim Rafrafi, PDG de "Data2Innov", démontrera dans le détail le circuit de séquençement de collecte, de structuration, d'analyse et d'exploitation de la Data. Il le compare à un processus de raffinage. Cette approche est validée par Kaïs M'rabet qui pilote le chantier de la Data à la BIAT.

Riadh Ben Ayed, DAF de Misfat Group, avec une présence à

Indice de connectivité mondiale 2020

La Tunisie est classée 72ème, avec un score de 53, sur un total de 169 pays en termes de connectivité, selon l'Indice de connectivité mondiale 2020, rendu public, récemment.

Ce rapport, réalisé par le leader mondial du transport et de la logistique, DHL, et l'Ecole de commerce de l'université de New York, NYU Stern School of Business, mesure la connectivité mondiale de chaque pays en se basant sur le volume de ses flux internationaux par rapport à la taille de son économie nationale et sur le degré d'internationalisation de ces échanges.

l'international, confirme les retombées bénéfiques de la Data laquelle concerne tous les compartiments de la gestion de l'entreprise. Cela est vrai de la maintenance. Les alertes sont envoyées quant à la surcharge

et l'éventuelle panne sur tous les équipements lesquels dialoguent entre eux et préviennent d'avance. De la sorte, les réparations peuvent être programmées en dehors des heures de travail sans provoquer d'arrêt de production.

“ L'automatisation de la décision de crédit dans les banques a augmenté les flux d'accord de près d'un tiers par rapport au traitement individuel des dossiers sans dégrader le risque

Par ailleurs, en matière de marketing, le data renseigne sur la manière dont le client utilise le produit et ce qu'il en pense. L'expérience de HLI, qui pilote des chantiers Data pour les banques européennes, abonde dans le même sens comme les confirment les témoignages de Adeline Loizon V/P de HLI.

L'automatisation de la décision de crédit dans les banques a augmenté les flux d'accord de près d'un tiers par rapport au traitement individuel des dossiers sans dégrader le risque. De plus, à chaque étape de la vie du client de la banque, les produits adéquats sont proposés et la relance est assurée.

L'écosystème technologique national permet la domestication professionnelle de la Big Data. Le message des panélistes aux chefs d'entreprise est le suivant : "c'est vous qui guidez la Data avec notre concours. A l'heure actuelle, ce sont les hommes qui injectent les chiffres dans les ordinateurs. Demain les ordinateurs s'auto-serviront. Et nous savons les accompagner dans ce processus autonome. Et les couches d'intelligence appelées data-mining nous sont familières et nous savons les apprivoiser.

Il appartient à Habib Gaieda et ses équipes de relayer le message auprès des investisseurs français.

Le message promotionnel

Ali Abdesslem



WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Investissement

Des projets pour un coût global de 2 Milliards de dinars

Environ 49 projets (projet dont le coût est supérieur à 15 millions de dinars -MD-) ont été déclarés à l'Autorité tunisienne de l'Investissement (TIA), jusqu'au mois de novembre 2020, pour une enveloppe d'investissement global de 2008 MD, selon le bilan des projets d'investissement publié, lundi, par l'autorité.

Ces projets déclarés dont le nombre est en hausse de 63% par rapport à la même période de 2019 permettraient, selon la TIA, de créer 12445 postes d'emploi. Le montant d'investissement cumulé jusqu'au 30 novembre 2020, a enregistré une légère

baisse de 1% par rapport à la même période de 2019 ; une baisse qui s'explique par la déclaration, en octobre 2019, d'un projet de cimenterie pour un coût d'investissement conséquent de 650 MD.

Abstraction faite de cette opération d'investissement, les investissements enregistrés jusqu'à novembre 2020 aurait enregistré une hausse de 46%. Les projets d'investissements déclarés couvrent des opérations de création et d'extension répartis à raison de 27 projets de création (55%) avec un coût d'investissement de 1179 MD et

5681 postes d'emplois à créer et 22 projets d'extension (45%) avec un coût d'investissement de 829 MD et 6764 postes d'emplois à créer. Ces projets sont répartis sur les secteurs de l'industrie (29 projets avec un coût de 1011 MD et 9021 emplois à créer), des Energies renouvelables (9 projets à un coût de 471 MD et 70 emplois), des services (8 projets à un coût de 250 MD et 2282 emplois) et du Tourisme (3 projets à un coût de 277 MD et 1072 emplois).

La répartition des projets opérant dans le secteur de l'industrie manufacturière affiche une part





importante du secteur des industries électriques et mécaniques (IME) avec 37% en termes d'investissement et 57% en termes d'emplois.

Classée parmi les secteurs prioritaires, la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables se positionne de plus en plus dans la cartographie de l'investissement. Avec une enveloppe de 471 millions de dinars, le montant de l'investissement dans le secteur affiche une progression de 37,8% par rapport à la même période de 2019. La concrétisation de ces projets dans les délais impartis permettrait d'accélérer le plan de transition énergétique de la Tunisie à l'horizon 2030 et favoriserait le développement des projets de plus grandes envergures en drainant de nouveaux investissements. Répartition régionale des projets d'investissement déclarés

Les projets d'investissement déclarés couvrent 17 gouvernorats. La couverture régionale des projets englobe les zones de développement régional avec 20 projets qui y seront implantés soit 41% du nombre total avec une enveloppe de 542,508 MD (27 % du total des investissements déclarés). Ces projets permettraient la création de 2824 emplois soit 23% du nombre total d'emplois à créer. Les projets déclarés dans les zones de déve-

loppement régional couvrent les secteurs de l'industrie avec un investissement de 416,534 MD et le secteur des énergies renouvelables avec une enveloppe de 125,973 MD. Répartition des projets déclarés selon le régime d'investissement

Sur les 49 projets déclarés, 18 projets opèrent sous le régime totalement exportateur avec une enveloppe d'investissement global de 702 MD et 8314 emplois à créer, et 31 projets déclarés sous le régime autre que totalement exportateur avec un coût d'investissement de 1306 MD et 4131 postes d'emplois à créer .

Répartition des projets déclarés selon la structure du capital

Sur les 49 projets en question, 32 projets comportent une participation étrangère pour un coût d'investissement de 1457 MD et généreraient 10005 emplois.

Selon la répartition par pays des participations étrangères, l'Allemagne arrive en première position avec 36% du total des projets à participation étrangère, suivie par la France avec 22% du total des investissements à participation étrangère. L'Espagne occupe la troisième position avec 8% des investissements à participation étrangère.

Investissements pour l'emploi

La facilité « Investissements pour l'emploi » (IFE), en tant que mécanisme d'investissement pour l'emploi, vient d'annoncer l'octroi de subventions compétitives pour cofinancer des projets publics ou privés dans ses sept pays partenaires en Afrique, dont la Tunisie.

L'IFE, projet de 7 ans, qui vient tout juste de commencer, a pour ambition de stimuler le marché du travail tunisien, de permettre aux activités génératrices d'emplois de démarrer, tout en améliorant les conditions de travail et en encourageant la formation.

Les subventions proposées vont de 1 à 10 millions d'euros par bénéficiaire. Il s'agit d'un cofinancement de projet, avec des apports propres de la part des candidats. La partie cofinancée est corrélative au projet choisi. (ife.tunisie@invest-for-jobs.com)



Prix de l'immobilier

+6% au 3ème trimestre 2020

Durant le troisième trimestre 2020, l'indice des prix de l'immobilier a enregistré une augmentation de 6% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Indice des prix de l'immobilier publié, vendredi 4 décembre, par l'Institut national de la statistique (INS).

En effet, les prix des appartements ont enregistré une hausse de 3,7%, au cours du troisième trimestre de 2020 par rapport à la même période de l'année dernière (9,5% la moyenne enregistrée au cours des cinq dernières années (2015-2019), selon la même source.

De même, les prix des logements ont augmenté de 8,3% (avec une hausse moyenne de 5,4% pour la période 2015-2019) et le prix du foncier résidentiel a progressé de 6,2% (avec une progression moyenne de 6,1% pour la période 2015-2019).

Les prix de l'immobilier ont enregistré, au cours du troisième trimestre 2020, une hausse de 1% contre une baisse de 0,6%, au cours du deuxième trimestre 2020.

Cette augmentation est due d'une part à la hausse de 2,4% des prix du foncier résidentiel et des prix des logements (+3,6%) et d'autre

part à la baisse de 3% des prix des appartements, au cours du troisième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre de l'année en cours.

Le troisième trimestre 2020 a également été marqué par une augmentation du volume des transactions immobilières de 1,8% par rapport à la même période 2019, contre une baisse de 49,2% durant le deuxième trimestre de l'année 2020.

Le volume des transactions a connu une hausse de 3,4% des fonciers résidentiels, contre une baisse de 5,2% sur la demande pour les appartements.

UN NOUVEL ÉLAN

POUR LE PARTENARIAT



ATB

'Nouvel Élan' sur la voie du progrès

L'ATB amorce une profonde transformation de la banque et se trace une trajectoire de succès. Elle se donne un nouvel élan pour ancrer un plus fort positionnement auprès de la clientèle Retail et réinventer un parcours client orienté davantage sur l'écoute des besoins de celui-ci.

La campagne institutionnelle baptisée "Nouvel Élan" révèle cette nouvelle impulsion de transformation de la banque pour plus de proactivité et de proximité avec sa clientèle.

A travers ce programme intégré, la banque veut investir le segment du Retail et attirer une clientèle privée. La banque développera des offres appropriées de plus en plus personnalisées.

L'ATB s'engage aussi dans une nouvelle orientation focalisée sur la centralité du client pour se

rapprocher de celui-ci et être à l'écoute de ses besoins évolutifs. Elle compte améliorer son expérience client à la fois en agence et via les canaux du digital. A ce titre, le projet de réorganisation, vise à faire gagner la banque en fluidité et à améliorer sa réactivité. La transformation du système d'information et l'acquisition du T24 s'inscrivent dans cette perspective.

Au niveau de l'amélioration de l'accueil et du confort des clients dans les agences, il est prévu l'extension du réseau d'agences et la modernisation des aires de vente. Des espaces de privilège ont été réservés pour la clientèle Elite afin de leur assurer des services plus rapides. Un service continu est offert à tous les clients grâce à des terminaux opérant 24/7.

Toujours dans le but de renforcer sa proximité avec la clientèle et de s'adapter à leurs besoins, la banque compte reproduire l'expérience réussie du centre d'affaires de Sfax dans d'autres villes du Sahel, du nord et dans le grand Tunis.

La clôture avec succès de l'emprunt Obligatoire Subordonné le 30 octobre 2020 couronnée par la collecte de 100 Millions de dinars a donné le branle à la banque et aux équipes pour amorcer le changement. C'est une première qu'une banque Tunisienne parvienne à lever un pareil montant en une période de 11 jours.

Ce programme de transformation bénéficie du soutien de l'Arab Bank, première banque en Jordanie déployant un réseau de plus de 600 agences réparties sur les 5 continents.



Culture du Colza

La culture du colza oléagineux a enregistré une croissance, depuis sa réintégration, pour atteindre environ 13 mille hectares, au cours de la saison 2019/2020, contre 856 hectares, au cours de la saison 2014/2015.

La production des huiles végétales a également crû passant de 175 tonnes, au cours de la saison 2014/2015, à environ 6 mille tonnes, au cours de celle de 2019/2020.

Cette plante à fleurs, demandée par les agriculteurs, compte tenu de sa commercialisation sûre, contribue à l'amélioration du rendement des terres ensemencées en blé à un taux variant entre 10 et 15%.

provisionner la cantine scolaire en fruits et légumes nécessaires pour garantir des repas sains et équilibrés aux enfants dont l'alimentation au sein de cette cantine se limite souvent aux pâtes et au pain.

«Kidchen»

Aménager un potager où les parents en situation précaire peuvent exercer la culture vivrière de plantes potagères destinées à l'autoconsommation, est la finalité de l'initiative "Kidchen", lancée par l'ONG tunisienne "Wallah We Can".

L'idée était, au début, de produire de quoi subvenir aux besoins des élèves dans un internat à Makthar, une localité de la région de Siliana (nord-ouest de la Tunisie), connue pour son hiver glacial.

Selon le fondateur de l'association Wallah We Can, l'idée a été révisée en faveur d'une solution plus durable, plus productible et qui engage les parents des élèves.

Il s'agit concrètement de former les parents aux pratiques de l'éco-agriculture pour qu'ils nourrissent eux-mêmes leurs enfants-élèves et vendent l'excédent de la production.

Un habitant de la région a loué,

alors un terrain de 8 hectares, à l'ONG, à un prix très symbolique.

Sur ce terrain proche d'un lac collinaire, l'association va cultiver des plantes maraichères pour aussi garantir une alimentation saine aux élèves habitués à des repas composés principalement de pâtes et du pain.

Des agronomes, diététiciens et des partenaires des ministères de l'Education et de l'Agriculture et de l'Agence de la vulgarisation et de la formation agricole sont associés à ce projet d'économie sociale et solidaire.

Ils vont bientôt entamer des cours au profit des parents dans le domaine du micro-maraîchage biologique intensif .

L'objectif de l'ONG est en premier lieu de donner la chance à ces parents de devenir des micro-agriculteurs et de leur assurer des emplois stables afin de les faire sortir de la précarité.

En deuxième lieu, il s'agit d'ap-



Location de voitures

Le secteur de location de voitures enregistre annuellement un chiffre d'affaires de 1 milliard de dinars, mobilisant près de 10 mille emplois, a indiqué le chef du cabinet du ministre du transport et de la logistique Fayçal Stambouli.

Stambouli a mis l'accent sur l'importance de ce secteur qui compte plus de 450 sociétés ainsi que sa contribution au renforcement de l'économie nationale, notamment le secteur du tourisme et de l'investissement.

37% des entreprises tunisiennes pourraient fermer

37,2% des entreprises tunisiennes actives au cours du 3ème trimestre 2020 ont déclaré être confrontées au risque d'une fermeture définitive, dans les conditions actuelles. C'est ce qui ressort des résultats d'une enquête publiée vendredi 4 décembre par l'INS, sur l'"Impact de la crise COVID-19 sur le secteur privé" (2ème phase).

Réalisée en collaboration avec IFC (Société financière internationale, membre du Groupe de la Banque mondiale), cette enquête, en trois phases, a concerné un échantillon de 2 500 entreprises

représentatives du secteur privé formel.

Cette deuxième phase s'est déroulée en septembre et octobre et s'est intéressée, entre autres, à l'évolution des facteurs impactant l'activité des entreprises et les mesures destinées aux entreprises pour faire face à la crise.

L'enquête a fait ressortir, aussi, que 5,4% des entreprises étaient définitivement fermées et 86,9% des entreprises étaient ouvertes au 3ème trimestre 2020, dont 74,7% ont rouvert après une

interruption.

Elle révèle également que la crise sanitaire a fortement perturbé les activités des entreprises malgré une légère amélioration post-déconfinement, soulignant que 82,3% des entreprises ont déclaré avoir subi une baisse de leur chiffre d'affaires pendant le mois de juillet contre 88,8% en avril.



Grenades tunisiennes

La deuxième phase du projet PAMPAT (Projet d'accès aux marchés des produits agroalimentaires et du terroir en Tunisie - PAMPAT II), qui s'étale sur la période 2020-2024, se propose de soutenir la performance d'un certain nombre de chaînes de valeur des produits de terroir en Tunisie et accordera un appui particulier à la filière des grenades.

« La production de grenades en Tunisie est estimée à 100.000 tonnes en 2020. Une grande partie de la production est réalisée par les régions de Gabès, Kairouan et Béja. Cependant, le chiffre des exportations a chuté de manière considérable, avec seulement 2.327 tonnes exportées en 2020, pour une recette de 4,8 millions de dinars, contre 8.000 tonnes exportées en 2019 et ayant généré 15 millions de dinars ».

Parmi celles qui ont travaillé en juillet, 87,4% ont enregistré une baisse de leur cashflow, 79,8% ont enregistré un repli de la demande adressée, 59,9% ont déclaré rencontrer des difficultés d'accès aux services financiers, 52% ont signalé des difficultés d'approvisionnement en matières premières, et 45,6% sont confrontées à une baisse des heures travaillées.

Ainsi, 59% des entreprises ont procédé à des ajustements liés à l'emploi en juillet, dont 17,7% ont procédé à des licenciements, 18,2% ont accordé des congés payés et 7,2% des congés sans salaires.

Par ailleurs, 10,9% des entrepreneurs ont eu recours à des réductions salariales et 27,1% ont procédé à la réduction du nombre d'heures travaillées. Face à cette situation, la majorité des entreprises réclament plus de mesures de soutien pour faire face à la crise, revendiquant surtout des exonérations/ réductions d'impôt (42,7%), des injections directes de liquidité (37,6%), et le report de paiement d'impôts (27,9%).

Il est à noter que 14% des entreprises tunisiennes déclarent avoir reçu un soutien gouvernemental contre 28% en Italie, 24% en Jordanie, 22% au Maroc, 33% en Roumanie et 36% en Turquie.

" Les résultats de cette seconde phase de l'enquête sur l'impact de la crise de COVID-19 sur le secteur privé tunisien montrent un recours accru à des mécanismes d'ajustement liés à l'emploi en juillet, y compris les licenciements, malgré une légère amélioration des indicateurs d'activité à cette date. A la fin du troisième trimestre, la perception du risque sur la pérennité des entreprises semble également se détériorer ", a déclaré Adnen Lassoued, directeur général de l'Institut national de la statistique.

" Cette deuxième phase nous permet notamment de mieux suivre l'évolution de l'impact de la crise de COVID-19 sur des secteurs clés de l'économie tunisienne, afin d'apporter des mesures de politiques publiques qui sont mieux ciblées. Le secteur privé tunisien, comme dans de nombreux autres pays, a été affecté négativement par la crise. L'essentiel, maintenant, c'est d'implémenter effectivement les mesures de soutien et de relance ", estime Georges Joseph Ghorra, représentant-résident d'IFC en Tunisie.

A souligner que cette étude s'inscrit dans le cadre du programme d'amélioration du climat des affaires d'IFC en Tunisie, avec le soutien du secrétariat d'Etat suisse à l'Economie et de l'Union européenne.



Attijari bank et le PNUD Tunisie s'engagent en faveur de l'entrepreneuriat et de l'intégration des ODD en Tunisie

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Attijari bank en Tunisie signent vendredi 4 décembre 2020, un Protocole d'Entente pour la mise en œuvre d'une stratégie intégrée d'appui au développement local inclusif et à l'écosystème entrepreneurial par l'engagement du secteur privé et l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Tunisie.

Ce protocole, signé par M. Saïd Sebti, Directeur Général d'Attijari bank Tunisie et M. Steve Utterwulghe, Représentant Résident du PNUD en Tunisie,

visé à promouvoir l'engagement actif du secteur privé en tant que partie prenante au développement durable en Tunisie par l'établissement de partenariats public-privé pour le financement et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la mobilisation d'outils de financement alternatifs. Plus spécifiquement, les deux parties œuvreront au renforcement de l'entrepreneuriat et au développement des chaînes de valeurs dans six régions du Sud de la Tunisie, à savoir Gabès, Médenine, Tataouine, Gafsa, Tozeur et Kébili.

« A travers ce partenariat avec le PNUD, Attijari bank continue son engagement à contribuer activement à l'encouragement de l'entrepreneuriat et de l'inclusion financière, à l'accélération de la croissance des TPE pour renforcer leur rôle dans la dynamisation de l'économie nationale et la création d'emplois » a précisé M. Sebti dans son intervention lors de la cérémonie.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux parties réaliseront des projets conjoints à forte visibilité nationale et internationale, dans



de multiples domaines dont :

L'organisation conjointe d'événements sous différentes formes (idéations, bootcamps, hackathons, etc.), en lien avec le renforcement de capacités, le mentorat et autres initiatives inspirantes visant le développement et la promotion de l'esprit entrepreneurial ;

La promotion d'approches axées sur le développement des chaînes de valeurs à travers le dispositif « Dar Al Macharii » un concept novateur, lancé par Attijari bank, d'accompagnement des Très Petites Entreprises, conjuguant services financiers et non financiers.

L'appui au renforcement des écosystèmes locaux innovants et inclusifs pour un entrepreneuriat durable, favorisant l'interaction au niveau local, entre les institutions, les communautés, les universités, le secteur privé ainsi que l'ensemble des parties prenantes individuelles, afin de stimuler l'entrepreneuriat, l'innovation et la croissance des TPEs.

Par ce partenariat, Attijari bank Tunisie appuiera le développement, le déploiement et l'élargissement des chaînes de valeur dans six régions du Sud, y compris les chaînes de valeurs inclusives en faveur des populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes. Cet appui sera réalisé grâce au

soutien technique du PNUD et financier et non financier d'Attijari bank Tunisie.

Ce protocole d'accord permettra à terme de favoriser l'inclusion économique par l'esprit d'entreprise mais également par l'engagement actif du secteur privé en tant qu'acteur du développement durable en Tunisie, selon une approche collective et partagée. L'objectif est aussi de renforcer les partenariats public-privé en matière de financement et de réalisation de l'Agenda 2030 par la mobilisation d'outils de financement alternatifs.

Ce programme permettra de fournir un soutien financier et technique aux entrepreneurs en herbe, aux micro et petites entreprises, dans une approche intégrant les ODD et favorisant un développement local inclusif, l'objectif étant de permettre l'émergence de chaînes de valeur et d'écosystèmes d'entreprises résilientes résistantes dans les six régions ciblées du sud de la Tunisie. « C'est un partenariat entre une agence des Nations-Unies et une banque privée, en faveur de l'entrepreneuriat et sortant des sentiers battus, qui vise véritablement à répondre aux défis socio-économiques et d'inclusion financière des jeunes entrepreneur(e)s dans le Sud, dans une perspective de croissance inclusive et de développement humain » s'est

Tunisair

Tunisair compte sur un retour sanitaire normal en 2021, pour une reprise du rythme ordinaire de son activité commerciale. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la compagnie aérienne nationale annonce qu'elle tente d'enrayer la chute du nombre de ses passagers (-70% actuellement par rapport à 2019).

Pour ce faire, elle a rogné sur les dépenses, annulé les vols non rentables et s'est limitée à l'exploitation des avions qui répondent aux conditions de sécurité et de sûreté aérienne.

Pour rappel, les revenus du transport réalisés par Tunisair, durant les trois premiers trimestres de l'année 2020, ont chuté de 67%, ne dépassant pas les 436 millions de dinars (MDT).

pour sa part félicite le Représentant Résident du PNUD, Steve Utterwulge.

La BNA, la BH BANK et l'Association Nourane unies contre la Covid-19

«seul on va vite, ensemble on va loin»



Parce que le coronavirus est venu nous rappeler que seule l'union des forces, des volontés et des moyens pourrait aider à faire face à la pandémie, la BNA et la BH BANK adoptant le leitmotiv, "seul on va vite, ensemble on va loin", se sont unies dans une belle action humanitaire visant à doter les établissements hospitaliers d'équipements médicaux pour lutter contre la Covid-19.

Pour assurer la réussite de l'opération, les deux banques ont arrêté un plan d'action avec un partenaire technique engagé dans le travail associatif et bénéficiant du savoir-faire approprié, pour mener au mieux cet acte de solidarité et accompagner toutes les phases de sa réalisation.

Le choix a été porté sur l'Association Nourane, une association à but non lucratif dont la majorité des membres fondateurs appartiennent au milieu médical. Ils viennent d'horizons différents et complémentaires : médecins de différentes spécialités, responsables du secteur public et personnalités connues dans les domaines des médias, de la culture et du travail associatif.

L'Association Nourane, de concert avec le Ministère de la Santé, prendra en charge l'identification des besoins des établissements sanitaires et de l'obtention des autorisations nécessaires.

Elle procédera également au choix et à la validation du matériel médical à acquérir, de la récep-

tion, la livraison, l'installation et la mise en marche du matériel acquis.

Guidées par les valeurs de solidarité, la BNA et la BH BANK ont tenu, par leur association avec Nourane, à s'assurer de la qualité des équipements à acquérir pour que la prise en charge sanitaire soit aussi sécurisante que possible, la vie des patients dépendant de la fiabilité des dispositifs médicaux.

L'Association Nourane, la BH BANK et la BNA réaffirment par cette opération leur engagement au service d'une cause publique et démontrent l'intégration volontaire des préoccupations sociales dans leurs visions pour la promotion du bien commun.

Pareilles actions auront un impact certain aussi bien social, éthique qu'environnemental et confirment l'importance du rôle fédérateur et constructif des deux banques dans un contexte national assez difficile.



Souk At-Tanmia

L'initiative d'appui à l'entrepreneuriat "Souk At-tanmia" soutiendra 80 entreprises bénéficiaires dans le cadre de son nouveau dispositif d'"appui Covid-19", annonce la Banque africaine de développement (BAD), à l'origine de cette initiative, dans un communiqué publié jeudi 3 courant.

Ainsi, quelque 75 structures bénéficieront de mesures additionnelles de soutien. 40% d'entre elles sont portées par des femmes et plus de la moitié est implantée dans les régions prioritaires, explique l'institution africaine.

Chacune d'elles recevra un don d'environ 12 500 dinars tunisiens et fera l'objet d'un appui tech-

nique, ajoute la BAD. L'objectif est de préserver les entreprises créées, en protégeant les emplois et en engageant une reconversion par l'innovation.

Douze autres entrepreneurs ayant présenté, dans le cadre du challenge "Africa Vs Virus/section Tunisie", les solutions les plus innovantes en matière de lutte contre le virus recevront un don variant entre 35 000 et 100 000 dinars, en plus d'une assistance technique pour accélérer la mise en œuvre de leurs solutions.

Lors d'une cérémonie organisée mercredi 2 décembre, en présence de 150 participants parmi lesquels des représentants d'organismes publics et privés et

de la société civile, le directeur général de la BAD pour l'Afrique du Nord, Mohamed El Azizi, a déclaré qu'il est aujourd'hui du devoir de son institution de redoubler d'efforts pour protéger ces jeunes entrepreneurs de la crise et les aider à développer leur activité.

" Souk At-tanmia est probablement l'une des initiatives les plus novatrices pour aider les jeunes à construire leurs propres projets, pour soutenir les communautés défavorisées et créer une nouvelle dynamique économique ", a déclaré, pour sa part, le ministre des Finances, Ali Kooli.

De son côté, l'ambassadeur du Royaume-Uni à Tunis, Edward



Prix «Mario Solinas 2020» de l'huile d'olive

La Tunisie vient de remporter deux prix pour la qualité de son huile extra vierge, au concours international d'huiles d'olive vierges extra, du Conseil oléicole international Mario Solinas 2020», auquel ont participé 157 huiles des pays membres et non membres.

Ce Concours vise à sélectionner parmi les huiles d'olive vierges extra participantes celles présentant les meilleures caractéristiques organoleptiques.

Cette année, les huiles ont été classées dans l'une des cinq catégories suivantes : robuste, fruité vert moyen et délicat, fruité mûr et l'huile d'olive extra vierge de l'hémisphère sud.

La Tunisie a été honorée à travers les opérateurs suivants : L'Huilerie Bechir Jarraya à Mateur (Mûr) qui a obtenu le deuxième prix et Olivko à Tunis (Mûr) qui a remporté le troisième Prix.

Oakden, a souligné que son pays est fier de soutenir 87 entreprises à travers ce programme qui permettra de sauver et de créer des centaines d'emplois et de soutenir la reprise économique de la Tunisie.

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur des Etats-Unis en Tunisie, Donald Blome, rappellera que son pays a fourni, depuis 2011, près de deux milliards de dollars en assistance axée sur la démocratie, l'économie et la sécurité au profit des communautés tunisiennes à travers le pays.

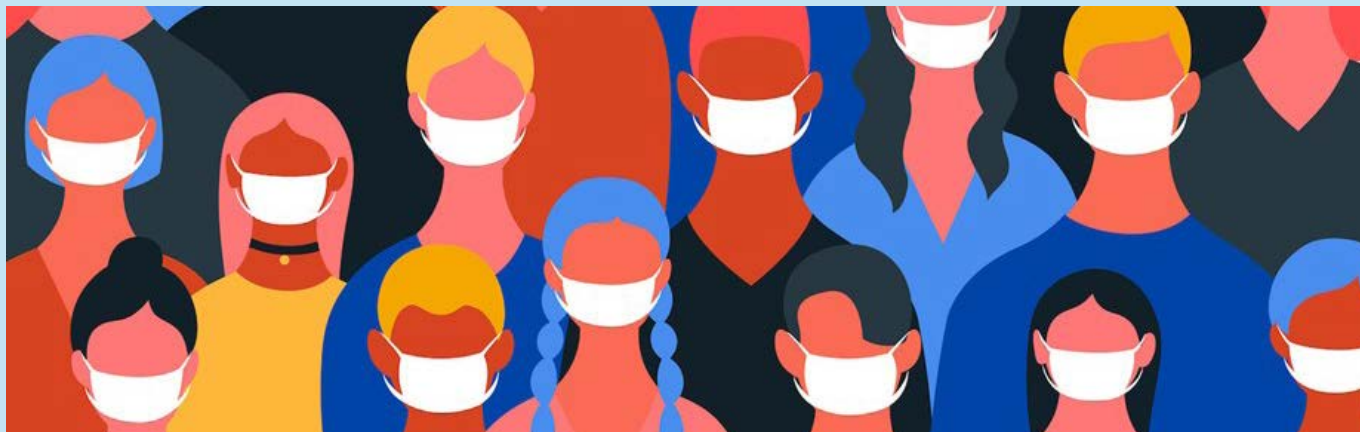
Lancée en 2012 par la BAD avec le soutien d'une vingtaine de partenaires, Souk At-tanmia finance les entrepreneurs par des dons et leur apporte un accompagnement technique.

Une attention particulière est accordée aux femmes et aux jeunes porteurs de projets issus des régions dites " prioritaires " comme Gafsa, Médenine, Tataouine ou encore Sidi Bouzid.

Selon une enquête menée par le programme, les entreprises soutenues par l'initiative ont été affectées par la crise avec une baisse moyenne d'environ 60% de leur chiffre d'affaires. La moitié de leurs emplois sont menacés.

Le programme Souk At-tanmia a permis l'émergence de 250 nouvelles entreprises et créé plus de 2 000 emplois dans l'industrie, les services, l'agriculture, les énergies renouvelables, l'artisanat et le tourisme.





Arrêté du ministre des affaires sociales et du ministre
de la santé du 16 novembre 2020,
complétant l'arrêté du 10 janvier 1995 fixant
la liste des maladies professionnelles.
(JORT 116-2020 du 20/11/2020)

Article premier - La liste des maladies professionnelles prévue par l'article 3 de la loi n° 94-28 du 21 février 1994 et l'article 3 de la loi n° 95-56 du 28 juin 1995 susmentionnées est complétée par le tableau n°86 annexé au présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 2 mars 2020.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.
Tunis, le 16 novembre 2020.
Le ministre des affaires sociales
Mohamed Trabelsi - Le ministre

de la santé Faouzi Mehdi

Tableau n° 86

Affections liées au SARS-COV2

Désignation de la maladie

Affections liées aux SARS-COV2 et leurs complications, confirmées par un examen biologique et/ou tomodensito-métrique.

Délai de prise en charge

14 jours

Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies

Tous les travaux effectués par les professionnels de la santé, assujettis aux dispositions de la loi n° 94-28 du 21 février 1994, portant régime de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles et de la loi n° 95-56 du 28 juin 1995, portant régime particulier de réparation des préjudices résultant des accidents de travail et des maladies professionnelles dans le secteur public, les mettant en contact avec des malades infectés ou de leurs produits biologiques ou des objets contaminés.



Décret gouvernemental n° 2020-924 du 25 novembre 2020,
accordant à la société «AZUR PAPIER»
les avantages prévus par l'article 20
de la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016,
portant loi de l'investissement.
(JORT 118-2020 du 27/11/2020)

Article premier - La société « AZUR PAPIER » bénéficie des avantages suivants dans le cadre de l'article 20 de la loi au titre n° 2016-71 du 30 septembre 2016 susvisée de l'extension de l'unité de fabrication de serviettes en papier de pâte de cellulose sise à Zriba du gouvernorat de Zaghuan :

- Une prime d'investissement au taux de 12,66% du coût de l'in-

vestissement de ladite extension et ce, dans la limite d'un montant maximum de 11 083 000 dinars. La société « AZUR PAPIER » ne peut bénéficier des autres primes accordées conformément à la législation en vigueur au titre dudit investissement d'extension,

- La déduction totale des bénéfices provenant de l'opération d'extension de la base d'impôt sur les sociétés pour une période

de six (6) années, à partir de la date d'entrée de l'opération d'extension en activité effective et ce, nonobstant le minimum d'impôt prévu par l'article 12 de la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989 portant promulgation du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés,

- La prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au

régime légal de sécurité sociale au titre des salaires payés aux agents de nationalité tunisienne recrutés pour la première fois et d'une manière permanente par la société dans le cadre de l'opération d'extension et ce, pour la période des six (6) premières années à partir de la date d'entrée de l'opération d'extension en activité effective.

Art. 2 - La prime d'investissement prévue par l'article premier du présent décret gouvernemental est imputée sur les ressources du fonds de promotion et de décentralisation industrielle et débloquée sur deux tranches comme suit :

- 40% lors de la réalisation de 40% du coût de l'investissement d'extension,
- 60% à la réalisation totale de l'investissement d'extension et l'entrée en activité effective.

Art. 3 - Les dépenses relatives à l'avantage de la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal de sécurité sociale, prévu par l'article premier du présent décret gouvernemental, sont imputées sur les crédits inscrits au titre II du budget du ministère chargé des affaires sociales.

Les montants relatifs à la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal

de sécurité sociale sont versés au profit de la caisse nationale de sécurité sociale sur la base d'un état transmis par la caisse au ministère chargé des affaires sociales comportant notamment le nombre de personnes concernées, le montant des salaires payés à leur profit et le montant résultant de cette prise en charge.

Art. 4 - L'instance tunisienne de l'investissement est chargée du suivi de la réalisation dudit investissement d'extension par la société « AZUR PAPIER » et ce, en coordination avec l'agence de promotion de l'industrie et de l'innovation, les services du contrôle des impôts et les services de l'inspection du travail et de la conciliation et la caisse nationale de sécurité sociale.

Art. 5 - Le bénéfice des avantages prévus par l'article premier du présent décret gouvernemental est subordonné au respect des conditions suivantes :

- L'obtention de l'approbation des services relevant du ministère chargé de l'environnement de l'étude d'impact du projet sur l'environnement conformément à la réglementation en vigueur,
- L'obtention d'une attestation prouvant la régularisation de la situation de la société à l'égard de la caisse nationale de sécurité sociale qui doit être annexée

à la déclaration annuelle de l'impôt sur les sociétés et ce, au titre du bénéfice de l'avantage de la déduction des bénéfices provenant de l'investissement d'extension,

- L'engagement de créer les postes d'emploi prévus et estimés à cent quatre vingt et onze (191) postes d'emploi,

- La situation fiscale de l'entreprise doit être en règle durant la période du bénéfice des avantages susmentionnés.

Art. 6 - Les avantages accordés à la société « AZUR PAPIER » prévus par l'article premier du présent décret gouvernemental sont retirés et remboursés conformément aux dispositions prévues par l'article 22 de la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016 susvisée et ce, en cas de non-respect des dispositions prévues par l'article 21 de ladite loi et par l'article 5 du présent décret gouvernemental.

Art. 7 - Le ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement, la ministre de l'industrie, de l'énergie et des mines, le ministre des affaires sociales et le ministre des affaires locales et de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

TRANSFORMATION DIGITALE

DES GRANDS INTERVIEWS DE
MINISTRES, DE CHEFS D'ENTREPRISES,
DE RESPONSABLES SECTORIELS ET
D'EXPERTS...

**+ INFOGRAPHIES
ET DOCUMENTS**

DÉCOUVRIR



w m c

HORS-SÉRIE



+ 200 PAGES

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

10/12/2020

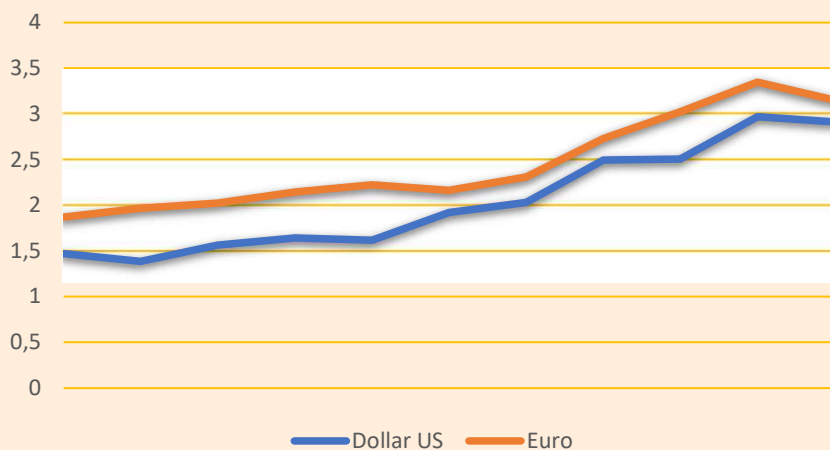
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2065
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,1159
DOLLAR DES USA	USD	1	2,7300
LIVRE STERLING	GBP	1	3,6170
YEN JAPONAIS	JPY	1000	26,0281
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0057
FRANC SUISSE	CHF	10	30,9429
EURO	EUR	1	3,2949
DINAR LIBYEN	LYD	1	2,0131
Yuan Chinois	CNY	1	0,4142

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,7529	3,3409
6 MOIS	2,7939	3,3978

Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020



6,12%

TMM

09/12/2020



6,25%

TID

09/12/2020



6,13%

TMM

Novembre 2020



5,00%

TRE

Décembre 2020



22,732

Milliard

Avoirs en devise

09/12/2020

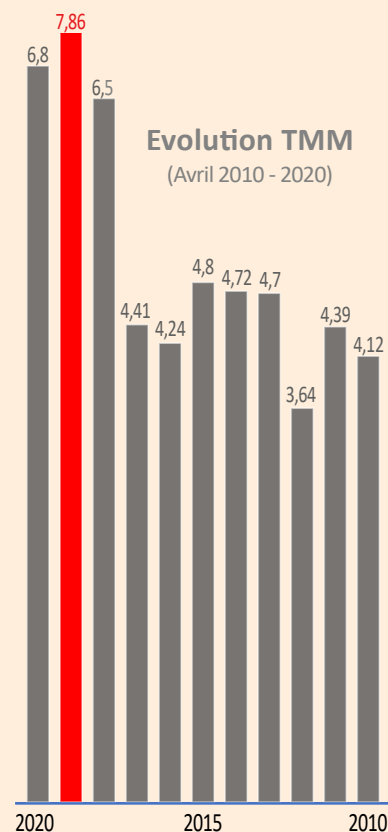


158

Jours

d'importation

09/12/2020





Taux d'inflation

Le taux d'inflation a baissé à 4,9% en novembre 2020, alors qu'il était à 5,4%, le mois précédent, soit le plus faible taux enregistré depuis le mois de juin 2017.

L'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) s'est aussi repliée pour la quatrième fois de suite, pour atteindre le niveau de 5,9%, contre 6,1% et 6,3%, les deux précédents mois.

Quant aux prix des produits libres (non administrés), ils ont augmenté de 4,9% contre 4,7% pour les prix encadrés. Les produits alimentaires libres ont connu une augmentation de 4,2% contre 4,6% pour les produits alimentaires encadrés.

La SOTETEL cède ses parts dans le capital de l'Ecole «ESPRIT»



La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL" annonce lundi, à ses actionnaires que la transaction portant sur la cession de ses parts dans le capital de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies "ESPRIT" a été effectuée le vendredi 27 novembre 2020.

Selon un communiqué publié par la société, sur le site du CMF (Conseil du Marché Financier), l'opération de cession en question a porté sur 13.000 actions pour un montant brut de 11852 mille dinars (KDT), soit une plus-value sur cession d'un montant brut de 11722 KDT.

A noter que le groupe Honoris United Universities a acheté les parts d'AfricInvest et de Proparco dans le capital d'ESPRIT.

Bourse de Tunis

Projet de prise de participation dans le capital d'UADH

A la demande du Conseil du Marché Financier, la cotation des titres « UADH » et « GIF FILTER » est suspendue pour la journée du mercredi 02 décembre 2020, et ce dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse par les sociétés. La cotation reprendra le jeudi 03 décembre 2020.

Dans un communiqué publié

à la Bourse, Bassem LOUKIL, président directeur général de la société UADH, a annoncé que la société fait l'objet d'une éventuelle prise de participation par un partenaire stratégique, directement ou à travers l'une ou toutes les filiales de UADH.

La mission a été confiée à l'intermédiaire en Bourse, MAC SA, pour conseil et assistance dans

la réalisation de l'Opération, en collaboration avec le cabinet PwC pour les due diligences approfondies.

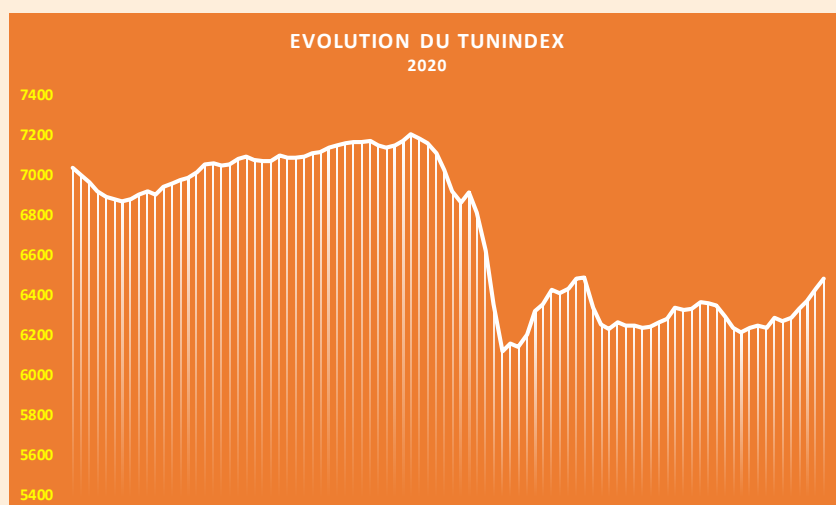
L'opération doit être clôturée dans un délai qui ne dépassant pas le premier trimestre 2021.

La société informera le marché de l'évolution de cette opération.

Tunindex**6 828,93**Var. Année **-4,12 %**
04/12/2020**Tunindex 20****2 948,90**Var. Année **-5,74 %**
04/12/2020Volume semaine **21,142** Million DTCapitalisation **22,662** Milliard DTPER marché **9,55**
(Novembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	4 110,87	-16,86%
8300	Banques	3 767,46	-19,06%
8500	Assurances	12 323,40	6,83%
8700	Services Financiers	5 111,44	4,52%
5000	Services aux Consommateurs	2 605,63	-0,26%
5300	Distribution	4 076,40	-0,03%
3000	Biens de Consommations	8 690,04	16,33%
3300	Automobile et équipements	1 238,17	-24,45%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	11 134,20	18,54%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 411,22	12,22%
2000	Industries	1 439,74	19,28%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	694,56	33,09%
1000	Matériaux de Base	3 039,13	-18,50%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
TAWASOL GP HOLDING	0,380	22,58%
UADH	1,990	10,55%
SOPAT	1,360	7,93%
ENNAKL	12,290	7,80%
CARTHAGE CEMENT	1,800	5,88%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
AETECH	0,510	-12,06%
SOTETEL	5,290	-8,00%
SERVICOM	1,870	-7,88%
MAGASIN GENERAL	20,490	-6,86%
BH LEASING	1,210	-6,20%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
ICF	70,000	-42,10%
STEQ	4,450	-40,67%
MPBS	3,490	-39,83%
MIP	0,140	-36,36%
ASSAD	4,590	-36,25%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
SERVICOM	1,870	206,56%
UADH	1,990	111,70%
Tuninvest Sicar	11,330	125,25%
ADWYA	4,480	76,38%
AETECH	0,510	54,55%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		04/12/2020	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Déc. 2019	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								9 287,619
BANQUES								7 756,777
Amen Bank	5	26 481 000	29,190	23,900	23,500	-1,67%	-19,49%	622,304
ATB	1	100 000 000	4,060	2,870	2,920	1,74%	-28,08%	292,000
BH Bank	5	47 600 000	11,940	9,050	9,050	0,00%	-24,20%	430,780
BIAT	10	17 000 000	114,000	95,000	93,000	-2,11%	-18,42%	1 581,000
BNA	5	64 000 000	11,890	8,700	8,800	1,15%	-25,99%	563,200
Banque de Tunisie	1	225 000 000	7,800	6,650	6,750	1,50%	-13,46%	1 518,750
BTE (ADP)	20	1 000 000	9,230	8,000	7,630	-4,63%	-17,33%	7,630
STB	5	155 375 000	4,680	3,470	3,360	-3,17%	-28,21%	522,060
Attijari Bank	5	40 741 997	32,690	25,100	25,500	1,59%	-21,99%	1 038,921
UBCI	5	20 001 529	30,000	20,010	20,990	4,90%	-30,03%	419,832
UIB	5	32 560 000	22,890	17,000	17,500	2,94%	-23,55%	569,800
Wifak Bank	5	30 000 000	6,850	6,500	6,350	-2,31%	-7,30%	190,500
ASSURANCES								907,289
ASTREE	5	6 000 000	44,010	59,000	59,000	0,00%	34,06%	354,000
BH Assurances	5	2 660 000	32,000	47,500	47,500	0,00%	48,44%	126,350
STAR	10	2 307 693	137,160	125,000	122,000	-2,40%	-11,05%	281,539
Tunis RE	5	20 000 000	7,990	7,300	7,270	-0,41%	-9,01%	145,400
LEASING								348,069
ATL	1	32 500 000	1,700	1,600	1,600	0,00%	-5,88%	52,000
BH Leasing	5	7 000 000	1,750	1,290	1,210	-6,20%	-30,86%	8,470
Best Lease	1	30 000 000	1,850	1,720	1,770	2,91%	-4,32%	53,100
CIL	5	5 000 000	14,950	16,000	16,100	0,63%	7,69%	80,500
Hannibal Lease	5	8 036 000	4,540	3,340	3,310	-0,90%	-27,09%	26,599
Attijari Leasing	10	2 750 000	12,500	10,280	10,000	-2,72%	-20,00%	27,500
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	8,400	9,500	9,250	-2,63%	10,12%	99,900
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								275,485
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,500	46,980	46,980	0,00%	1,03%	46,980
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,410	7,800	7,770	-0,38%	-7,61%	217,560
Tuninvest Sicar	1	966 000	5,030	11,000	11,330	3,00%	125,25%	10,945
INDUSTRIES								9 005,899
HOLDING								2 523,541
OneTech Holding	1	53 600 000	13,510	12,460	12,390	-0,56%	-8,29%	664,104
Poulina GH	1	180 003 600	13,100	10,250	10,330	0,78%	-21,15%	1 859,437
AGRO-ALIMENTAIRE								4 720,894
CEREALIS	1	4 888 889	6,070	8,450	8,450	0,00%	39,21%	41,311
Delice Holding	10	54 907 262	10,370	14,500	14,490	-0,07%	39,73%	795,606
LAND'OR	1	11 226 376	7,900	7,170	7,490	4,46%	-5,19%	84,086
SFBT	1	198 000 000	19,010	18,840	19,000	0,85%	-0,05%	3 762,000
SOPAT	1	27 861 250	1,690	1,260	1,360	7,94%	-19,53%	37,891
PHARMACEUTIQUE								416,203
ADWYA	1	21 528 000	2,540	4,550	4,480	-1,54%	76,38%	96,445
SIPHAT	5	1 800 000	5,030	4,310	4,310	0,00%	-14,31%	7,758
UNIMED	1	32 000 000	9,370	9,900	9,750	-1,52%	4,06%	312,000
COMPOSANTS AUTOMOBILE								75,086
ASSAD	1	12 000 000	7,200	4,400	4,590	4,32%	-36,25%	55,080
GIF	1	10 536 994	0,610	0,890	0,940	5,62%	54,10%	9,905
STEQ	5	1 400 000	7,500	4,450	4,450	0,00%	-40,67%	6,230
STIP	1	4 207 824	1,100	0,920	0,920	0,00%	-16,36%	3,871

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2019	Semaine précédente	04/12/2020 De la semaine			
CIMENTIER								702,215
Carthage Cement	1	343 624 940	1,190	1,700	1,800	5,88%	51,26%	618,525
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,840	1,840	1,900	3,26%	3,26%	83,690
CHIMIE								370,483
Air Liquide	25	1 601 907	70,000	79,010	82,390	4,28%	17,70%	131,981
ALKIMIA	10	1 947 253	49,990	45,880	46,990	2,42%	-6,00%	91,501
ICF	10	2 100 000	120,900	66,700	70,000	4,95%	-42,10%	147,000
INDUSTRIES DIVERSES								1 949,265
AMS	5	6 577 192	0,640	0,910	0,910	0,00%	42,19%	5,985
Euro-Cycle	1	8 910 000	18,840	25,370	25,680	1,22%	36,31%	228,809
MPBS	2	7 813 500	5,800	3,370	3,490	3,56%	-39,83%	27,269
New Body Line	1	4 250 400	4,990	4,300	4,200	-2,33%	-15,83%	17,852
Office PLAST	1	11 226 376	2,690	1,940	1,920	-1,03%	-28,62%	21,555
SAH Lilas	1	65 345 762	11,750	12,500	12,540	0,32%	6,72%	819,436
Atelier Meubles Int	1	4 634 696	4,000	2,770	2,800	1,08%	-30,00%	12,977
SIAME	1	14 040 000	4,130	3,940	4,110	4,31%	-0,48%	57,704
SANIMED	1,109	12 400 000	1,850	1,630	1,630	0,00%	-11,89%	20,212
SOMOCER	1	40 656 000	0,940	1,020	1,000	-1,96%	6,38%	40,656
SOTEMAIL	1	30 200 000	2,900	3,350	3,450	2,99%	18,97%	104,190
SOTUVER	1	27 253 600	8,350	6,920	6,900	-0,29%	-17,37%	188,050
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,980	4,700	4,700	0,00%	-32,66%	131,326
SOTRAPIL	5	4 138 200	11,820	12,100	11,900	-1,65%	0,68%	49,245
TPR	1	50 000 000	4,740	4,400	4,480	1,82%	-5,49%	224,000
IMMOBILIER								95,900
SIMPAR	5	1 100 000	39,890	38,580	38,580	0,00%	-3,28%	42,438
SITS	1	15 600 000	2,150	2,440	2,540	4,10%	18,14%	39,624
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,160	2,710	2,740	1,11%	26,85%	13,838
TECHNOLOGIE								101,577
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,580	0,510	-12,07%	54,55%	1,134
TELNET Holding	1	12 130 800	9,300	8,470	8,280	-2,24%	-10,97%	100,443
SERVICES								1 402,620
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								747,203
ARTES	1	38 250 000	4,880	4,100	4,100	0,00%	-15,98%	156,825
CITY CARS	1	18 000 000	7,330	8,200	8,230	0,37%	12,28%	148,140
ENNAKL Auto	1	30 000 000	12,000	11,400	12,290	7,81%	2,42%	368,700
UADH	1	36 953 847	0,940	1,800	1,990	10,56%	111,70%	73,538
AUTRES SERVICES								168,736
CELLCOM	1	4 461 532	3,710	5,100	5,000	-1,96%	34,77%	22,308
ELECTROSTAR	2	10 287 556	1,340	1,150	1,080	-6,09%	-19,40%	11,111
MIP	1	4 398 937	0,220	0,140	0,140	0,00%	-36,36%	0,616
TUNISAIR	1	106 199 280	0,630	0,590	0,610	3,39%	-3,17%	64,782
Tunisie-Valeurs	5	4 000 000	16,980	17,480	17,480	0,00%	2,94%	69,920
TELECOMMUNICATIONS								87,773
SERVICOM	1	11 874 000	0,610	2,030	1,870	-7,88%	206,56%	22,204
SOTETEL	5	4 636 800	5,150	5,750	5,290	-8,00%	2,72%	24,529
Tawasol GH	1	108 000 000	0,250	0,310	0,380	22,58%	52,00%	41,040
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								398,908
Sotumag	1	13 200 000	2,360	3,190	3,170	-0,63%	34,32%	41,844
Magasin General	1	11 481 250	29,000	22,000	20,490	-6,86%	-29,34%	235,251
Monoprix	2	19 969 372	7,800	6,300	6,100	-3,17%	-21,79%	121,813
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>							Total capitalisation boursière	19 696,138

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



Banque Centrale de Tunisie

Freiner les dérives des finances publiques

Le Conseil a tenu sa réunion périodique à distance le 30 novembre 2020 et a pris connaissance au début de ses travaux des évolutions récentes des indicateurs économiques, monétaires et financiers, notant à ce propos une baisse de la croissance économique au cours du troisième trimestre de 2020 de l'ordre de 6% en glissement annuel, malgré la reprise significative enregistrée par rapport au deuxième trimestre de l'année en cours (+19,8% contre -20,4% au trimestre précédent, en termes de variations trimestrielles), dans le

sillage de la levée du confinement sanitaire total. Par conséquent, l'économie tunisienne a enregistré une contraction sans précédent de 10%, en prix constant, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, contre une croissance de 1,1% à la même période de l'année précédente.

En ce qui concerne l'évolution des prix, le Conseil a noté la stabilisation du taux d'inflation en octobre 2020 aux environs de 5,4% en glissement annuel pour le troisième mois consécutif, contre 6,5% un an auparavant.

Cette évolution est due à la détente enregistrée au niveau des prix des produits manufacturés et alimentaires, alors que les tarifs des services ont plutôt connu une accélération. Les principaux indicateurs de l'inflation sous-jacente ont, également, poursuivi leur tendance baissière, notamment la hausse des prix hors produits encadrés et frais qui a atteint 4,9% en octobre 2020 contre 5% un mois auparavant.

S'agissant du secteur extérieur, le Conseil a souligné la régression notable du déficit courant



Crédits à la consommation +7%

L'encours des crédits non professionnels octroyés par les banques aux particuliers a augmenté de 3,7%, à 24,943 milliards de dinars durant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2020.

Cette hausse intervient suite à l'application de la décision de rééchelonnement de 3 à 6 mois, du remboursement des prêts bancaires, visant à atténuer les répercussions de la pandémie. En comparaison avec la même période de 2019, l'encours des crédits non professionnels est resté quasiment stable, selon des données de la BCT.

Pour ce qui est des crédits de consommation, ils ont augmenté de 7%, à 9,643 milliards de dinars, du 1er janvier au 30 septembre 2020, alors que les crédits logement ont affiché une légère hausse de 1,6% à 11,463 milliards de dinars au cours de la même période.

au cours des dix premiers mois de 2020 pour revenir à 5,8% du PIB, contre 7,5% pour la même période de l'année précédente. Ce résultat est imputable principalement aux retombées de la crise du COVID-19 sur le volume et la valeur des échanges de la Tunisie avec l'extérieur. Néanmoins, les flux nets de capitaux extérieurs ont permis de couvrir le déficit courant et de consolider le niveau des avoirs nets en devises qui ont atteint 22.375 MDT ou 154 jours d'importation au 27 novembre 2020 contre 18.999 MDT ou 107 jours d'importation à la même date de l'année précédente.

Par ailleurs et concernant le financement du budget de l'Etat pour l'année 2020, le Conseil a pris connaissance de l'approbation par l'Assemblée des Représentants du Peuple de l'article 5 de la loi des finances rectificative, autorisant la BCT, à titre exceptionnel, à financer une partie du déficit budgétaire causé par les retombées de la crise du COVID-19, en accordant des facilités au profit de la Trésorerie Générale de la Tunisie de l'ordre de 2.810 MDT.

Pour sa part, le Conseil a affirmé que la BCT fera preuve de davantage de vigilance pour intervenir, le cas échéant, afin de contenir les effets potentiels de cette mesure, notamment sur la stabilité macroéconomique, le

niveau de l'inflation et le taux de change du dinar, soulignant d'une part la nécessité de renforcer la coordination entre les politiques monétaire et budgétaire et d'autre part, l'obligation d'accélérer la mise en place d'un ensemble de réformes visant à freiner les dérives et à éviter à l'avenir un nouveau dérapage au niveau des finances publiques.

Après discussions et délibérations sur les points susmentionnés, le Conseil a affirmé qu'au vu des incertitudes qui entourent les perspectives de la conjoncture économique et financière nationale, s'ajoutant à la persistance des répercussions de la deuxième vague de la pandémie du COVID-19, il est impératif de concerter les efforts de toutes les parties concernées afin de parvenir à la stabilité politique et sociale, facteur nécessaire pour relancer les capacités de production, en particulier dans les secteurs vitaux tels que les industries extractives et mettre en place les réformes visant à stimuler l'économie dans le cadre d'un plan économique qui définit notamment les politiques sectorielles à adopter tout en améliorant le climat des affaires et en assurant la pérennité des grands équilibres financiers.

Aussi, le Conseil a-t-il décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie.



Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire s'est aggravé de 58%, à fin septembre 2020, pour se situer à 4,888 milliards de dinars, selon le document de l'exécution du budget de l'année courante, publié vendredi 4 décembre par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement. Ce déficit sera financé à hauteur de 78% par des financements intérieurs.

Cette aggravation du déficit est due à la baisse du total des recettes propres de l'Etat de près de 10%, à 21,4 milliards de dinars, en raison surtout de la chute des recettes fiscales de 9,7% (à 19,3 milliards de dinars), contre une légère diminution du total des dépenses et des prêts (-3%), à 25,7 milliards de dinars.

805 millions de dinars de pertes annuelles de revenus fiscaux

Les pertes annuelles de revenus fiscaux en Tunisie sont estimées à plus de 296 millions de dollars, soit l'équivalent de 805 millions de dinars (MD), selon le plus récent rapport de l'ONG Global Alliance For Tax Justice.

Ce manque à gagner en termes de recettes fiscales est dû principalement à l'abus fiscal des entreprises (estimé à plus de 257 millions de dollars par an), et aussi à l'évasion fiscale à l'étranger (38 millions de dollars), précise l'ONG, dans son rapport "L'état de la justice fiscale 2020: la justice fiscale à l'époque du COVID-19".

Le rapport a précisé également que ces pertes de recettes fiscales en Tunisie représentent 18,30% des dépenses publiques de santé et presque le salaire annuel de 64.887 infirmières en exercice.

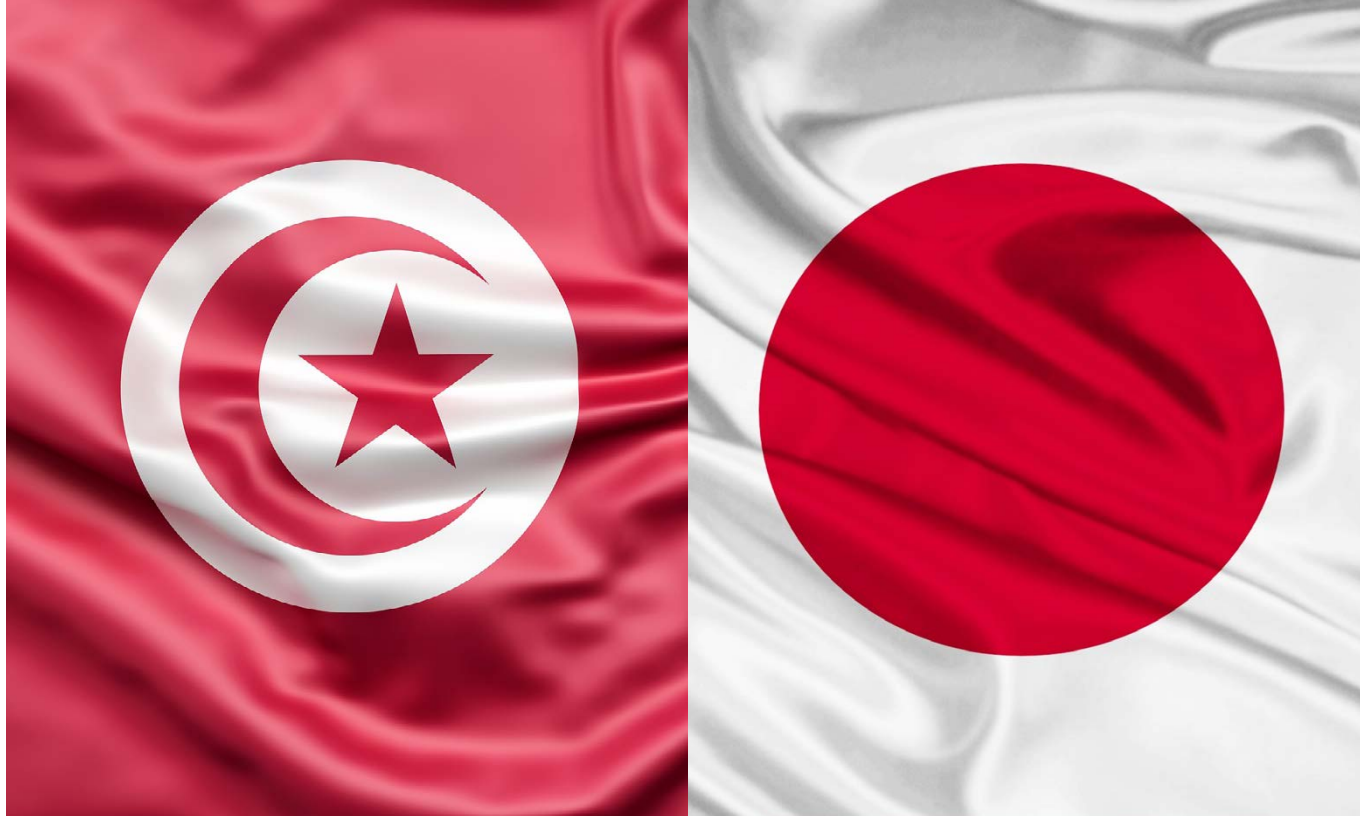
A l'échelle mondiale, le rapport a fait savoir que dans le monde plus de 427 milliards de dollars d'impôts sont perdus chaque année, dont près de 245 milliards de dollars sont perdus, à cause de l'abus fiscal des sociétés multinationales qui transfèrent leurs bénéfices dans des paradis fiscaux.

Les 182 milliards de dollars restants sont perdus au profit d'individus fortunés cachant des actifs et des revenus non déclarés à l'étranger, hors de portée de la loi, précise l'ONG, dans son rapport.

"L'Etat de la justice fiscale 2020" montre aussi que les pays du monde entier perdent en moyenne l'équivalent de 9,2% de leur budget de la santé au profit des paradis fiscaux chaque année.

Les pays à faible revenu perdent

en moyenne des impôts équivalents à près de 52% de leur budget de la santé, tandis que les pays à revenu plus élevé perdent l'équivalent de 8,4%.



TICAD 8

Le coup d'envoi

Ah ! Enfin 2020 qui finit par une initiative, en partenariat avec le Japon, en direction du reste du Continent africain, qui soit à notre portée. A nous de transformer l'essai.

Aujourd'hui 4 courant à Tunis, ont démarré les travaux préparatoires de la 8ème édition de la TICAD, laquelle se déroulera chez nous en 2022. Hédi Bel Abbés, ancien SE aux Affaires étrangères et actuel président de la Chambre mixte tuniso-japonaise, l'ambassadeur du Japon en Tunisie, ainsi que Ibrahim Debache, président du Conseil des chambres mixtes laquelle compte dix-huit pays, étaient présents pour étreindre l'événement.

La TICAD 8 se tiendrait, à l'instar de TICAD 7, à la fin du mois d'août 2022, en toute vraisemblance, car la date précise n'a pas été fixée par les organisateurs.

La 2ème TICAD sur le continent

Le Japon a choisi de réunir la TICAD 8 sur le sol tunisien. Et comme le précisera Hédi Bal Abbés, il ne s'agit pas d'une initiative bilatérale ni même d'une triangulation entre le Japon, la Tunisie et le reste de l'Afrique, mais bien d'un événement multilatéral qui joint tous les pays africains, y compris la Tunisie avec le Japon.

Tunis sera pendant ces deux

années la capitale continentale du développement économique pour l'ensemble de l'Afrique. C'est la deuxième fois que la TICAD se tient sur le continent. La première fois remonte à 2016 et coïncide avec TICAD 6, laquelle s'est tenue à Nairobi, la capitale du Kenya.

La conférence se réunit tous les trois ans en alternant le lieu entre une ville japonaise et une capitale africaine. Il faut savoir que la Conférence réunit les chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des décideurs du secteur privé.

Depuis sa création, la TICAD a pris ses repères et devient un



événement important de l'agenda des dirigeants africains, comme l'a rappelé le diplomate japonais.

Avec beaucoup d'enthousiasme, Ibrahim Debache souligne que cet événement pourrait nous soulager de la morosité ambiante et nous ouvrir une perspective tout aussi opportune que bénéfique. Et là on se souvient que le Japon se dit aussi le pays du "Soleil Levant".

Le Forum d'affaires nippono-africain

C'est certes là un événement de taille, qui propulse la Tunisie en amont de l'Afrique, rappelait non sans conviction et avec un brin d'empathie l'ambassadeur du Japon. Il faut garder à l'esprit que TICAD 7, qui s'est tenue à Yokohama, avait réuni une enveloppe d'investissement à hauteur de 20 milliards de dollars de la part d'investisseurs potentiels japonais. La compétition est ouverte laisse-t-il entendre, et plus l'offre tunisienne au nom du continent sera alléchante et plus on récoltera de fonds.

Le diplomate a avancé une série de 5 secteurs pour lesquels il considère que la Tunisie peut construire une offre qui intéresserait les entreprises japonaises en Afrique, avec un accompagnement d'entreprises tunisiennes. Il s'agit du secteur des énergies renouvelables, de l'agriculture biologique, des

projets d'infrastructure, de la santé et de l'IT.

Hédi Bel Abbes a décliné le plan de charge pour les six trimestres qui nous séparent de la tenue de la TICAD 8. Il est question d'étendre les secteurs d'activité à des domaines, tel que l'enseignement là où la Tunisie possède des avantages comparatifs éprouvés et qui la prédisposent à construire une offre de partenariat recevable. Et à présent on lance la chasse aux candidats tunisiens à l'aventure. C'est réconfortant de voir que la toute puissance économique du Soleil Levant élit la Tunisie comme candidat optimal pour cette initiative d'envergure. Et d'ailleurs comme preuve cash de cette confiance, l'ambassadeur annonce qu'il inaugure une usine d'airbags de voiture destinés à l'UE, en joint-venture entre des investisseurs tunisiens et japonais.

Il n'y a pas de doute, c'est un signal que le pays peut repartir. Le pays du Soleil Levant nous pousse à croire à notre bonne étoile. La Tunisie a su choisir ses amis.

La bonne morale de Jean de la Fontaine disait : « Dis moi qui tu fréquentes je te dirai qui tu es ».

Ali Abdessalam

Exploitation excessive des eaux

Le taux de remplissage des barrages atteint, actuellement, après les dernières pluies qui se sont abattues sur le pays en septembre 2020, près de 40% seulement, soit 915 millions de mètres cubes.

Le stock des barrages a enregistré une régression de près de 508 millions de mètres cubes (m³) par rapport à la même période de l'année 2019.

Le taux de consommation de l'eau par tête d'habitant est « élevé » sachant qu'il est estimé à 2217 m³ pour chaque citoyen et par an, à un moment où les quantités d'eau sont faibles, frôlant les 400 m³ (part de l'individu en eau par an), ce qui montre l'exploitation excessive des eaux.

La ligne de la rareté des eaux à l'échelle mondiale est fixée à 500 m³ par individu et par an alors que la moyenne en Tunisie ne dépasse pas la barre de 400 m³.



Tunisie

Y a-t-il une solution à la crise à l'horizon ?

La Tunisie n'est pas près de sortir de l'auberge, c'est-à-dire de la crise politique dans laquelle elle se débat depuis des années. Car aucun des trois acteurs -actuellement aux commandes du pays ou susceptible de le devenir aux prochaines élections-, c'est-à-dire le mouvement Ennahdha, le président de la République, Kaïs Saïed, et le Parti Destourien Libre (PDL) -donné vainqueur par les sondages des législatives à venir- n'a de programme qui tient la

route et qui est susceptible d'emporter l'adhésion d'une majorité de Tunisiens.

Si l'on en croit les sondages des derniers mois, le Parti Destourien Libre (PDL) est aujourd'hui virtuellement la première force du pays. Ainsi, le sondage d'Emrhod Consulting... du 7 septembre 2020 place la formation dirigée par Abir Moussi en première position lors d'éventuelles élections législatives qui se tiendraient aujourd'hui, avec 36% des voix -soit un bond notable de 8%-, loin

devant le mouvement Ennahdha (23%).

Un mois plus tôt, en août 2020, Sigma Conseil avait restitué une image quasiment identique du rapport des forces politiques du moment en Tunisie. Le cabinet de Hassen Zargouni avait donné lui aussi le PDL en pole position avec 35,8% devant le parti de Rached Ghannouchi, crédité de seulement 21,9%.

L'ascension du parti dirigé par l'ancienne secrétaire générale



6 millions de vaccins

Le ministère de la Santé s'est engagé avec un laboratoire international pour l'acquisition de 6 millions de doses de vaccins contre le coronavirus d'ici la fin du deuxième trimestre de l'année 2021, a annoncé Hachemi Louzir, directeur de l'institut Pasteur de Tunis et membre de la commission scientifique de lutte contre le coronavirus.

Le ministre de la Santé avait annoncé, vendredi, lors de la plénière consacrée à l'examen du projet de budget du ministère de la Santé que son département a prévu d'acquérir 6 millions de doses de vaccins et la vaccination de 3 millions de Tunisiens contre le coronavirus (25% de la population). Il est à noter que le nombre total des personnes contaminées par le virus a atteint depuis février dernier et jusqu'au 3 décembre les 101 900 cas. 3481 sont décédées des suites de la maladie.

du RCD chargée de la femme est-elle réversible ? Bien qu'en politique on ne puisse jamais dire jamais, l'hypothèse de voir le soufflet du PDL retomber semble peu plausible car s'alimentant quasi exclusivement des erreurs de son ennemi juré, le mouvement Ennahdha. Or rien ne donne à penser que la formation islamiste soit prête à reconnaître ses erreurs et, encore moins, à changer radicalement son orientation et ses pratiques.

Donc, à moins d'un nouveau chambardement du rapport des forces politiques au cours des quatre prochaines années, le Parti Destourien Libre devrait se trouver en 2024 en position de former le gouvernement. Le pourra-t-il ? Et s'il y parvenait, pourrait-il sortir le pays de la crise dans laquelle il se débat depuis des années ? Une réponse positive à ces deux questions clefs n'est nullement garantie.

En fait, la réponse à la seconde question dépend très largement de la réponse à la première.

Un fait paraît plus que probable : le PDL n'est pas en mesure d'obtenir la majorité absolue aux prochaines élections. Parce qu'à l'instar de son ennemi juré (le mouvement Ennahdha), cette formation a un périmètre de partisans bien délimité constitué d'irréductibles fidèles qui voteront toujours pour leur parti de cœur

sans rechigner.

Et à l'instar d'Ennahdha depuis 2011, le Parti Destourien Libre serait, à supposer qu'il puisse maintenir son avance actuelle, contraint de se trouver des alliés pour pouvoir former un gouvernement au cas où il l'emporterait dans quatre ans. L'exercice ne sera pas de tout repos pour la présidente du PDL, car cette dernière pose un double problème à ses éventuels partenaires touchant à la fois à la forme et au fond.

La forme, d'abord. Abir Moussi, à qui beaucoup reconnaissent le mérite d'avoir osé et pu affronter le mouvement Ennahdha et de le distancer dans les intentions de vote, fait quasiment l'unanimité contre elle. Beaucoup, y compris au sein de la famille destourienne, lui reprochent d'être "cassante" et de "faire cavalier seul".

Le fond, ensuite. Là le problème de la présidente du PDL réside dans le fait qu'elle tient un discours et déroule une stratégie qui ciblent les seuls nostalgiques du régime Ben Ali. Ce qui la coupe de la composante de l'électorat qui partage avec Mme Moussi son hostilité au mouvement Ennahdha mais ne risque pas de voter pour elle car elle ne veut pas d'un retour en arrière.

Moncef Mahroug



Le divorce en Tunisie

Avec une moyenne de 45 cas de divorce par jour, la Tunisie fait partie des pays les plus touchés par ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Si les causes sont différentes, le résultat est le même puisqu'il s'agit de la destruction du lien conjugal. Les décisions de divorce prononcées sont passées de 16452 au cours de l'année judiciaire 2016 - 2017 à 16750 au cours de l'année judiciaire 2017 - 2018, selon les dernières données du ministère de la justice. Le nombre des demandes déposées par les maris ont dépassé celui des demandes déposées par la femmes (9926 demandes déposées par les maris contre 6526 déposées par les femmes au cours de l'année judiciaire 2016 - 2017 et 9963 demandes déposées par les maris contre 6787 déposées par les femmes au cours de l'année judiciaire 2017 - 2018) .

L'avocat près la cour de cassation, Imed Grichi a indiqué dans une déclaration à l'agence TAP que le nombre des affaires de divorce et des affaires y afférant, telle que la garde des enfants, déposées auprès de son cabinet a augmenté au cours des trois dernières années. Selon Grichi, plusieurs couples sont séparés mais pas divorcés, à cause de problèmes liés aux frais du divorce qu'aucun des conjoints ne peut supporter.

Le professeur de sociologie, Slaheddine Ben Fradj, estime que parmi les raisons du divorce, l'absence du sens de la responsabilité, soulignant que les jeunes sont, souvent, déçus après le mariage par des comportements auxquels ils ne s'attendaient pas. Cette situation a été confirmée par Kaouther, une quadragénaire, divorcée après 14 ans de mariage.

Pour Kaouther, la période de fiançailles n'a pas duré longtemps avant d'être couronnée, au bout de quelques mois par le mariage ". Kaouther affirme s'être heurtée à des habitudes qu'elle estime bizarre, de la part de son mari. L'expert et chercheur dans le domaine de l'enfance et de la famille, Ibrahim Riahi, a pour sa part indiqué que la croissance du phénomène du divorce en Tunisie s'explique par plusieurs facteurs, notamment matériels et psychologiques.

Ce chercheur considère que la dégradation du pouvoir d'achat provoque une frustration entre les aspirations au mieux, d'une part, et les capacités limitées disponibles entraînant le recours à la violence ou la rupture du lien conjugal.



Transformation numérique post-Covid-19

L'Afrique en retard

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et l'Institut Portulans, un institut de recherche et d'enseignement basé à Washington D.C., s'associent pour lancer les résultats et les classements de la dernière édition du Rapport de préparation du réseau (NRI 2020) du groupe de réflexion évaluant comment les pays sont prêts à tirer parti des technologies de l'information pour être prêts à l'avenir.

Intitulé « Accélérer la transformation numérique dans une économie mondiale post-Covid-19 », le rapport a été lancé virtuellement le 30 novembre 2020.

Selon le rapport, l'Afrique continue d'accuser du retard par rapport aux autres régions, en particulier en ce qui concerne l'accès, l'accessibilité et l'utilisation des TIC. Il note qu'une fois que « l'effet domino » de la Covid-19 commence à frapper le commerce international et les flux d'investissement, de telles divergences entre « économies prêtes pour le réseau » et « retardataires » peuvent être amplifiées.

Les premiers de la classe

Maurice (61) est le pays africain le plus performant, suivi de l'Afrique du Sud (76) et du Kenya (82), tandis que la République démocratique du Congo (133) et le Tchad (134) occupent les dernières places parmi les 134 économies couvertes dans le rapport.

Le rapport montre que l'innovation numérique et l'esprit d'entreprise ont connu une hausse sur le continent, avec plus de 400 centres numériques en Afrique dans 93 villes, dont plus de 130 nouveaux centres ouverts ces deux dernières années. Ensemble, elles génèrent plus de 1,1 milliard de dollars.

Un potentiel de créativité, mais...

Contextualisant l'analyse sur les événements de 2020, le rapport note que la course pour répondre à la pandémie de Covid-19 a également stimulé l'innovation et la créativité à travers l'Afrique, ce qui a montré le potentiel du continent à accélérer le développement industriel, y compris sur la base de technologies locales.

Cependant, les auteurs soulignent que l'utilisation de la technologie numérique en Afrique reste faible, due aux obstacles critiques qui limitent le potentiel de transformer le continent.

... nécessité de faire évoluer les législations

En réponse aux questions soulevées dans le rapport, la secrétaire générale adjointe de l'ONU et secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe, déclare : « Nous devons nous concentrer sur l'accès, le coût et la rapidité. Tout cela concerne la réglementation et la manière dont nous pouvons mieux façonner les partenariats public-privé pour que le continent exploite efficacement la numérisation et l'innovation ».

Le confinement, effet accélérateur de la transformation numérique

Le rapport ajoute que la Covid-19 et les stratégies de confinement ont accéléré la transformation numérique dans une grande partie du monde, créant des opportunités et des défis, tels



que de possibles augmentations d'inégalités, augmentant le besoin de mécanismes de gouvernance appropriés pour atténuer le problème sans entraver les premiers.

Avant la pandémie de Covid-19, les principaux éléments d'une transformation numérique

mondiale étaient déjà en place, tant au sein des nations que des entreprises. Ils se sont tous accélérés ces derniers mois : de nouvelles pratiques ont affecté notre façon de travailler, d'apprendre, d'échanger et d'interagir. Ils ne disparaîtront pas dans un environnement post-Covid-19.

wmc
HORS-SÉRIE

TRANSFORMATION DIGITALE

L'effet accélérateur du confinement COVID-19

EDITION NUMÉRIQUE - SEPTEMBRE 2020

webmanagercenter.com

Covid19 Nouvelles mesures

La commission nationale de lutte contre le coronavirus a décidé, dimanche, de maintenir le couvre-feu dans tous les gouvernorats du pays (de 20h jusqu'à 5h du matin pendant tous les jours de la semaine) à partir du 7 décembre et jusqu'au 30 décembre 2020.

La commission a, à cet effet, annoncé :

- La poursuite de la suspension de la tenue des foires, colloques et congrès,
- La fermeture des cafés à partir de 19h (lever les chaises à partir de 16h),
- Trente (30) personnes seulement sont autorisées à assister aux manifestations privées et cérémonies funéraires.
- Port obligatoire des masques dans tous les lieux et espaces,
- Nécessité de respecter les mesures préventives



Quelles sont les opérations que les personnes physiques non-résidentes de nationalité tunisienne peuvent effectuer librement sous le statut de «résident» ?

Les personnes physiques non-résidentes de nationalité tunisienne peuvent bénéficier, en matière de réglementation des changes, du statut de résident et des droits qui y résultent. Elles sont en droit d'accomplir les opérations suivantes, sans requérir l'autorisation préalable de la Banque Centrale de Tunisie :

- Acquisition ou cession de biens immeubles, de droits immobiliers ou de fonds de commerce situés en Tunisie ;
- Acquisition ou cession de valeurs mobilières ou de parts sociales tunisiennes ;
- Conclusion de contrats de crédits en dinars et ouverture de comptes intérieurs en dinars ;
- Gestion de leurs biens et de leurs affaires en Tunisie et accomplissement de toutes activités y afférentes y compris la conclusion et la réalisation de contrats, l'obtention et l'octroi d'hypothèques immobilières et tous gages et nantisements.

Le tunisien non-résident bénéficie également de la garantie de transfert, prévue par l'article 1er du Code des Changes et du Commerce Extérieur, à la double condition que le financement de l'investissement en question soit assuré par une importation de devises, dûment justifiée et qu'il conserve la qualité de non résident, au regard de la réglementation de changes.



Reprise du tourisme mondial

On constate une baisse continue du nombre de destinations fermées au tourisme international. En effet, la huitième édition du rapport de l'OMT sur les restrictions de voyage, estime que 70% de toutes les destinations mondiales ont assoupli les restrictions de voyage introduites en réponse à la pandémie de Covid-19.

Autrement dit, seule une destination sur quatre continue de maintenir ses frontières complètement fermées aux touristes internationaux.

Lancé par l'Organisation mondiale du tourisme au début de la pandémie, le rapport sur les restrictions de voyage suit les mesures prises dans 217 destinations du monde entier, contribuant ainsi à soutenir les efforts d'atténuation et de rétablissement du secteur du tourisme.

Les travailleurs tunisiens à l'étranger peuvent-ils se faire ouvrir en Tunisie des « comptes bancaires en dinars convertibles » avant d'acquérir le statut de « non-résident » ?

Les personnes physiques de nationalité tunisienne, justifiant d'une situation professionnelle régulière dans un pays étranger par la production d'une attestation datant de moins de 3 mois, délivrée par les autorités consulaires tunisiennes, peuvent se faire ouvrir auprès des Intermédiaires Agréés tunisiens un compte étranger en dinars convertibles, sur présentation d'une pièce justificative adéquate

(carte de séjour ou de travail à l'étranger, cours de validité, copie du passeport comportant des visas indiquant un séjour continu à l'étranger, une nouvelle attestation consulaire), conformément à [la circulaire du 14 janvier 1975](#) relative à l'ouverture des comptes étrangers en dinars convertibles des travailleurs tunisiens à l'étranger.

(Source : BCT)

Dans la rubrique TRE



WMC Le mag N°30, 26.11.2020 Investissements de la diaspora

Une Convention de Partenariat a été signée, mardi, au siège de l'APII, entre l'Agence de coopération technique allemande (GIZ), l'agence de promotion de l'industrie et l'innovation (APII) et l'incubateur Afkar, dans l'objectif de favoriser les investissements de la diaspora tunisienne et la création d'emplois en Tunisie.

Cette convention vise à promouvoir et améliorer le soutien et l'accompagnement des entrepreneurs membres de la Diaspora tunisienne...



WMC Le mag N°17, 13.08.2020 Raouf ENNAJI en son exil canadien

Très visible sur la scène entrepreneuriale tunisienne pendant des années, Raouf Ennaji en a disparu soudainement par un

jour de janvier 2019 pour réapparaître au Canada depuis un peu plus de deux ans. Début janvier 2020, la nouvelle vie canadienne du fondateur en 2012 -avec Poulina Group Holding (PGH)...



WMC Le mag N°30, 26.11.2020 Régularisation des véhicules RS

Les propriétaires des automobiles et des motocycles bénéficiant du régime de la Franchise totale accordée au titre du retour définitif des Tunisiens résidents à l'étranger sont appelés à régulariser la situation de leurs véhicules et motos immatriculés dans la série minéralogique tunisienne normale «RS», au plus tard le 31 décembre 2020. C'est la Direction de la douane tunisienne qui l'annonce dans un communiqué.



WMC Le mag N°14, 16.07.2020 Compétences tunisiennes dans le monde Dr Cyrine Belkhodja en Suisse

A l'issue de sa thèse de Doctorat, soutenue avec brio en 2015 au sein de l'Université de Lausanne en Suisse, notre compatriote, Dr Cyrine Belkhodja, s'était lancée dans la recherche scientifique dans son pays d'adoption.

Son travail au sein du groupe dirigé par le Professeur Michel Gilliet, chef du département de dermatologie du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) à Lausanne, s'était intéressé à un domaine particulièrement pointu de l'immuno-dermatologie, ...



WMC Le mag N°16, 06.08.2020 Mohamed Abid, un tunisien dans l'équipe de la «NASA» à la conquête de Mars

La fusée «Atlas V», a pris son envol, jeudi dernier, depuis le Cap Canaveral, en Floride, vers la planète Mars. A son bord, un robot mobile «Perseverance» et un mini-hélicoptère envoyés en mission, par la NASA, pour retrouver des traces de vie sur la planète rouge. Dans l'équipe de cette mission aérospatiale, sur laquelle beaucoup d'espoir repose partout dans le monde, se trouve le tunisien DR. Mohamed Abid, ingénieur en chef adjoint en mécanique » au sein du Jet Propulsion Laboratory (JPL).

Tunisie

Un pays à la dérive

**#Suicide_anomique**

C'est ce qui caractérise ce que **#Durkheim** appelle **#l_anomie**, qui est une cassure, une désorganisation sociale résultant de l'absence de normes communes, de règles, de régulation, de corps intermédiaires, de lois admises et respectées et d'inadéquation entre les aspirations et ce à quoi on peut raisonnablement prétendre. C'est une illustration parfaite de la situation dans laquelle nous sommes.

Cette absence de repères et de limites peut conduire à ce que Durkheim appelle le suicide anomique. Les individus sont moins tenus, leurs conduites sont moins réglées, leurs désirs ne sont plus limités ou cadrés, leurs demandes sont sans limites voire sans fondements, ... Tout cela ne peut, bien évidemment, que conduire à la loi de la jungle et au **#chaos**.

En a-t-on conscience?

Habib Karaouli

Où va-t-on? Il n'est pas de jour sans son lot de malheurs, de tragédies individuelles et collectives. Un pays à la **#dérive**, voilà où nous en sommes. Nous vogueons, si rien n'est fait pour redresser la barre, vers un naufrage assuré. Peu de signes annonciateurs de sortie de crise.

Plus rien n'unit ni ne réunit le corps social. L'intégration nationale, dont nous nous targuons, est en lambeaux. Plus rien ne la cimente. C'est le sauve qui peut général, quitte à écraser son prochain, à marcher sur sa dépouille. Il n'y a plus de limites aux intérêts catégoriels, claniques, corporatistes, régionaux voire individuels. Moi d'abord!

«Non.Oui» de Mahmoud Jemni et «Anna Hout» de Haythem Mghirbi primés

La Mention spéciale du Jury de la 5^e édition du Festival international du cinéma d'Al Qods est revenue à deux documentaires tunisiens, "Non.Oui" long-métrage de Mahmoud Jemni et "Anna Hout", court-métrage de Haythem Mghirbi.

Le Festival international du cinéma d'Al Qods (Jerusalem International Film Festival - FIFF) est un rendez-vous annuel organisé du 29 novembre au 06 décembre dans la bande de Gaza (Palestine), depuis sa création en 2009.

"Non.Oui" raconte l'histoire d'une jeune diplômée noire originaire de Gabès, ville du sud-est tunisien, qui rentre au pays déterminée à mettre son savoir-faire en matière de communication au profit de la patrie. Le film suit également d'autres protagonistes de tout âge, génération et niveau social ainsi qu'une élue du peuple, une représentante d'association, un sociologue et un psychiatre.



Ce documentaire traite de la question du racisme sur les plans historique, géographique, économique, culturel, psychologique et social.

"Anna Hout" est un documentaire qui se penche sur la pollution de la plage de Béni Khair (Nabeul) et ses conséquences. Ce film traite la complexité et la perniciosité de tout un système d'exploitation de la mer dont les victimes ne sont pas seulement les humains mais également l'écosystème.

«Anna Hout» a été sélectionné, en 2018, aux Rencontres internationales du film anti-corruption. Il est lauréat d'un prix décerné par l'Association de la protection de l'environnement à Ksibet Mediouni (Monastir) et un second prix de la manifestation «Insat Célèbre le Cinéma (ICC), en 2019.





Photojournalisme

Dans le grand hall de la Cité de la Culture, quelques visiteurs, amateurs de l'art de la photographie ont été les premiers, ce samedi 5 décembre, à explorer les œuvres en grand format de photojournalistes professionnels internationaux accrochés sur les cimaises de cet espace.

Toute la créativité narrative et la maîtrise des techniques de la photo sont réunies dans des clichés cultes immortalisant des moments furtifs de l'histoire moderne des contestations à travers le monde, sur une période de 63 ans, étalée de 1957 à 2019.

Au total, une sélection de 21 photos avec des légendes explicatives trônent au milieu

de la Cité dans une exposition intitulée "People Power: témoins de mouvements de contestation depuis 1957" qui sera visible jusqu'au 26 décembre 2020. L'inauguration officielle de l'exposition aura lieu, le lundi 7 décembre dans l'après-midi.

Les photographies représentent une sélection primée par le prestigieux concours de photographie "World Press Photo" qui est initié par la World Press Fondation, une plateforme néerlandaise mondiale dédiée au journalisme visuel. Ce travail rend hommage à la liberté de la presse et à la créativité de photographes dont l'œuvre restera à jamais gravée dans les esprits.

Des visages figés, des corps en

feu, des manifestants en colère, des forces de l'ordre et pleins de moments inédits dans des récits qui réécrivent l'histoire de peuples et de pays gagnés par les protestations et toute l'actualité brûlante de chaque époque citée. Les affrontements entre manifestants et police anti-émeutes sont reproduits dans des images saisissantes comme celle d'un Moine bouddhiste vietnamien qui s'immole par le feu (juin 1963), du photographe Malcolm W. Browne. Une image qui se répète des décennies plus tard, avec une photo prise par Ronald Schemidt, au Venezuela. Le corps du jeune José Victor Salazar Balza, 28 ans, est en feu lors d'émeutes à Caracas, en mai 2017.

«Au pays de l'oncle Salem»



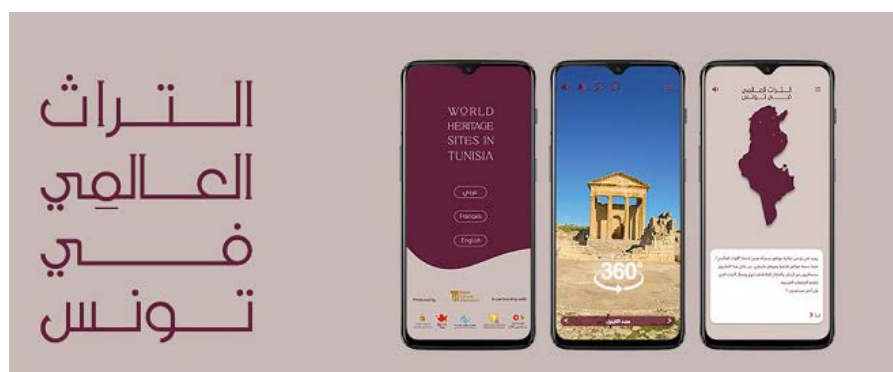
Le court métrage tunisien "Au pays de l'oncle Salem" de Slim Belhiba a remporté le premier prix au 22ème festival international du court métrage Ecriture et Image à Pescara (Italie) qui vient dans sa 22ème édition en ligne du 27 au 29 novembre 2020 sous le thème "la culture ne s'arrête pas".

Synopsis :

Le film retrace l'histoire de l'oncle Salem, gardien d'une petite école de campagne, qui entame des travaux d'entretien. Soucieux de l'état du drapeau, il décide d'aller en chercher un nouveau. Il se déplace vers la ville où les réverbérations d'une révolution trahie courent les esprits et les rues.

Ce court métrage vient de remporter au mois de novembre 2020 deux distinctions : le prix du public de la 25ème festival international du cinéma d'auteur de Rabat au Maroc et le prix "Audience Award" de la 25ème édition d'Afrika Film Festival en Belgique.

Digital cultural eXperience



La société "Digital cultural eXperience" vient de proposer à travers une nouvelle application numérique, une visite virtuelle des sept sites classés patrimoine mondial en Tunisie.

Cette application <https://culturedigitale.co/index.php/patrimoine-mondial-en-tunisie/>

offre à tout le monde, particulièrement aux Tunisiens et aux enfants, la possibilité de prendre connaissance de leur patrimoine historique de manière à les inciter à visiter les vestiges et sites culturels notamment, les enfants et leur permet de connaître leur histoire et le faire connaître aux autres.

Cette application facilite la visite virtuelle des sites de patrimoine mondial en Tunisie grâce à une carte interactive et des photos immersives en 360°, et offre aux visiteurs un voyage dans le temps et dans l'espace en partant de Carthage à El Djem, en passant par Kerkouane, Dougga, Tunis, Sousse et Kairouan.

La nouvelle application a été développée dans le cadre d'une coopération étroite entre la Startup Digital cultural eXperience et l'Agence de Promotion de mise en valeur du patrimoine et de développement culturel en collaboration avec l'UNESCO et l'Institut national du patrimoine.



CORE, creative hub

"CORE, creative hub" est le nouveau programme de la Fondation Rambourg Tunisie pour la structuration de l'économie créative et culturelle dans le pays qui démarrera début janvier 2021.

Shiran Ben Abderrazak, Directeur Général de la Fondation Rambourg Tunisie a présenté les différentes phases qui ont précédées la naissance de ce programme. Il y a eu la présence de deux membres de cette première Core qui englobe un total de neuf (9) projets retenus parmi 50 projets candidats.

Les projets sélectionnés appartiennent à différentes branches culturelles et artistiques ; Klink, Studio Barguellil, Akacia Production, Myari Studio, Espace Khasna d'art, Cérès Diffusion, Rives production, Design Lab et Digital Cultural Experience.

Shiran Ben Abderrazak a

annoncé un programme qui va être dédié aux entrepreneurs culturels et créatifs en Tunisie sur une période de six mois. Il y a aura un accompagnement complet qui démarrera au mois de janvier 2021. Il prévoit l'organisation de deux formations, l'une générale pour l'ensemble des membres de la Core et une autre ciblée selon les besoins de chacun des entrepreneurs.

Il a fait état d'un gros dysfonctionnement dans le pays sur plusieurs des maillons de la chaîne de valeur qui mènent de la création, principalement au niveau de la transmission, de la diffusion et de développement d'audience.

L'objectif du Core est donc de renforcer les capacités des entrepreneurs et créateurs d'entreprises créatives pour les accompagner dans le développement d'audience, dans l'accroissement de leur part de

marché au niveau local mais aussi l'accès vers d'autres marchés à l'échelle internationale.

La mise en réseau et le networking et la sensibilisation sont aussi parmi les outils qui permettent d'accompagner les bénéficiaires et jeter la lumière sur les potentialités d'un secteur quelconque, en termes de développement territorial, d'employabilité et de croissance pour l'ensemble du pays.

"CORE, creative hub" s'adresse à des entreprises créatives en post-crédation existantes qui sont capables de développer leurs créativité et vise en particulier à les renforcer et à les autonomiser. Il se présente comme étant "l'aboutissement d'une réflexion menée par la Fondation Rambourg autour de son rôle dans la structuration de l'Économie Créative et Culturelle".

Reem Saad

Aquarelles introspectives au palais Abdellia

Le palais Abdellia accueille du 9 au 20 décembre 2020 une exposition des aquarelles introspectives de l'artiste visuelle Reem Saad.

Dans ses tableaux, Reem Saad représente ce que son œil plein d'humour et de passion chasse au gré de ses ballades et errances quotidiennes intérieures et extérieures. Des portraits d'animaux réalisés avec des milliers de petits cercles assemblés avec tant de soin qu'on les entendait

respirer, frémir, voler, gronder, bouger et vivre.

L'artiste avec son crayon puis son pinceau sépare le plein du vide, la forme du fond, le corps du néant d'où surgit la matière, donnant une couleur, une teinte d'une tonalité à chaque fois différente, qui s'intensifie ou se dégrade à chaque cercle. Une mosaïque animale qui prend point, forme et couleur. Tout un bestiaire s'anime et surgit, enfin libre, entre ses doigts pour raconter l'humain et

l'animal, l'amour et l'humour.

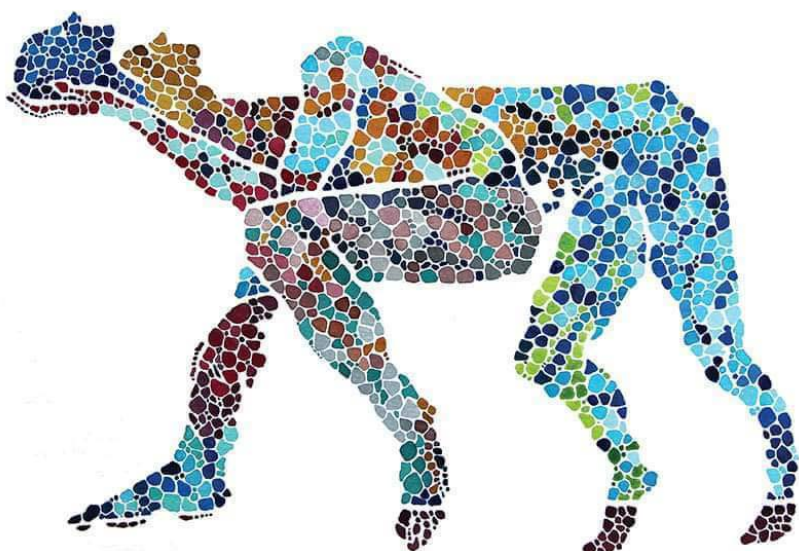
Peindre est le moyen choisi pour explorer la matière organique. Elle applique ses couleurs vives et vibrantes par touches successives, variant l'intensité de celles-ci, assemblant et juxtaposant tous les cercles qui forment in fine une image organique. Ce travail figuratif de longue haleine est "un jet de couleurs instantanément maîtrisé" dit l'artiste passionnée par les mystères de la vie terrestre et cosmique.

Artiste visuelle, Reem Saad se présente comme une native de la planète terre plus précisément de la mer en Tunisie. Artiste pédagogue, elle se consacre depuis 2016 à Chamaâdèn, son atelier mobile et à ses aquarelles introspectives, technique et concept qu'elle a commencé à élaborer en 2012, une forme d'introspection rigoureuse et colorée qui la relance vers sa quête première: l'énigme de la matière.

CHAMAÂDÈN
LES ATELIERS MOBILES

DU 09 AU 20
DÉCEMBRE 2020

FAIT SON ESCALE AU PALAIS ABDELLIA



مهرجان
الأغنية التونسية



Festival de la chanson tunisienne

La 20^{ème} édition du Festival de la chanson tunisienne se tiendra du 30 mars au 03 avril 2021, et cela, après une absence de plus de dix ans. Le Comité d'organisation du festival s'est penché, informe dans un communiqué de presse, depuis des mois sur la préparation de cette session qui survient dans un contexte exceptionnel imposé par la pandémie du coronavirus.

En cohésion avec le slogan de cette édition, "Ni exclusion, ni courtoisie", le Festival a ouvert les candidatures à quatre compétitions aux valeurs financières d'importance et qui sont : le Prix de la Chanson à cordes, le Prix de la meilleure chanson en vidéo clip, le Prix Mnaouar Smadah de

la Chanson engagée et le Prix de la libre création.

Parallèlement à l'annonce des délais de candidature au Festival, s'étendant entre le 06 octobre dernier et le 19 décembre courant, le Comité continue d'organiser des fréquentes rencontres consultatives avec des artistes, des répartiteurs, des compositeurs, des poètes à Tunis et dans les différentes régions du pays, dans le but d'élaborer le concept final de la programmation du Festival et ses thèmes, ainsi que les détails de son ouverture et de sa clôture.

Dans ce cadre, le Comité du festival et son directeur artistique, Chokri Bouzayane, se sont déplacés dans de multiples



Foire du livre

La 36^{ème} édition de la Foire internationale du livre de Tunis (FILT) aura lieu du 02 au 11 avril 2021, au Parc des expositions du Kram à Tunis.

En raison de la conjoncture sanitaire mondiale non favorable, la Foire qui devait se tenir du 8 au 19 avril 2020, n'a pas eu lieu cette année.

Cette nouvelle date a été annoncée, vendredi, par le comité d'organisation du FITT qui dans un précédent communiqué, en date du 21 octobre, avait annoncé la tenue de la Foire «au printemps prochain».

régions où ils se sont réunis avec un certain nombre d'acteurs dans le paysage musical local, en présence des délégués régionaux à la Culture, de Bizerte, Sousse, Nabeul, Jendouba et Le Kef, en attendant la suite de ces rencontres dans les autres gouvernorats du pays.



Alpha Hyundai Motor

La nouvelle Hyundai Grand i10

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel en Tunisie de la firme automobile sud-coréenne Hyundai pour les véhicules particuliers, annonce l'arrivée de sa nouvelle mini-citadine Hyundai Grand i10.

La Hyundai Grand i10, introduite sur le marché tunisien en 2014, ne cesse de gagner du terrain dans le segment A avec la présence permanente d'équipements habituellement réservés aux voitures des segments B et C. La Hyundai Grand i10 enregistre un cumul de 13.405 d'unités vendues depuis son lancement.

Dans le cadre de la stratégie de développement commercial, Alpha Hyundai Motor met à la disposition de sa clientèle une mini-citadine revisitée en 5 versions dont une version sedan, et ce pour satisfaire tous les goûts de sa clientèle. Outre la version populaire, la nouvelle Hyundai Grand i10 sera commercialisée en Tunisie dans les versions GLS (BVM), HG (BVM/BVA) et Sedan (BVM).

« La Hyundai Grand i10 s'apprête à franchir un nouveau palier en termes de maturité et de positionnement dans son segment... La

nouvelle génération de la Hyundai Grand i10 illustre parfaitement la stratégie de Hyundai en termes de démocratisation des nouvelles technologies », a déclaré Mehdi Mahjoub, directeur général d'Alpha Hyundai Motor.

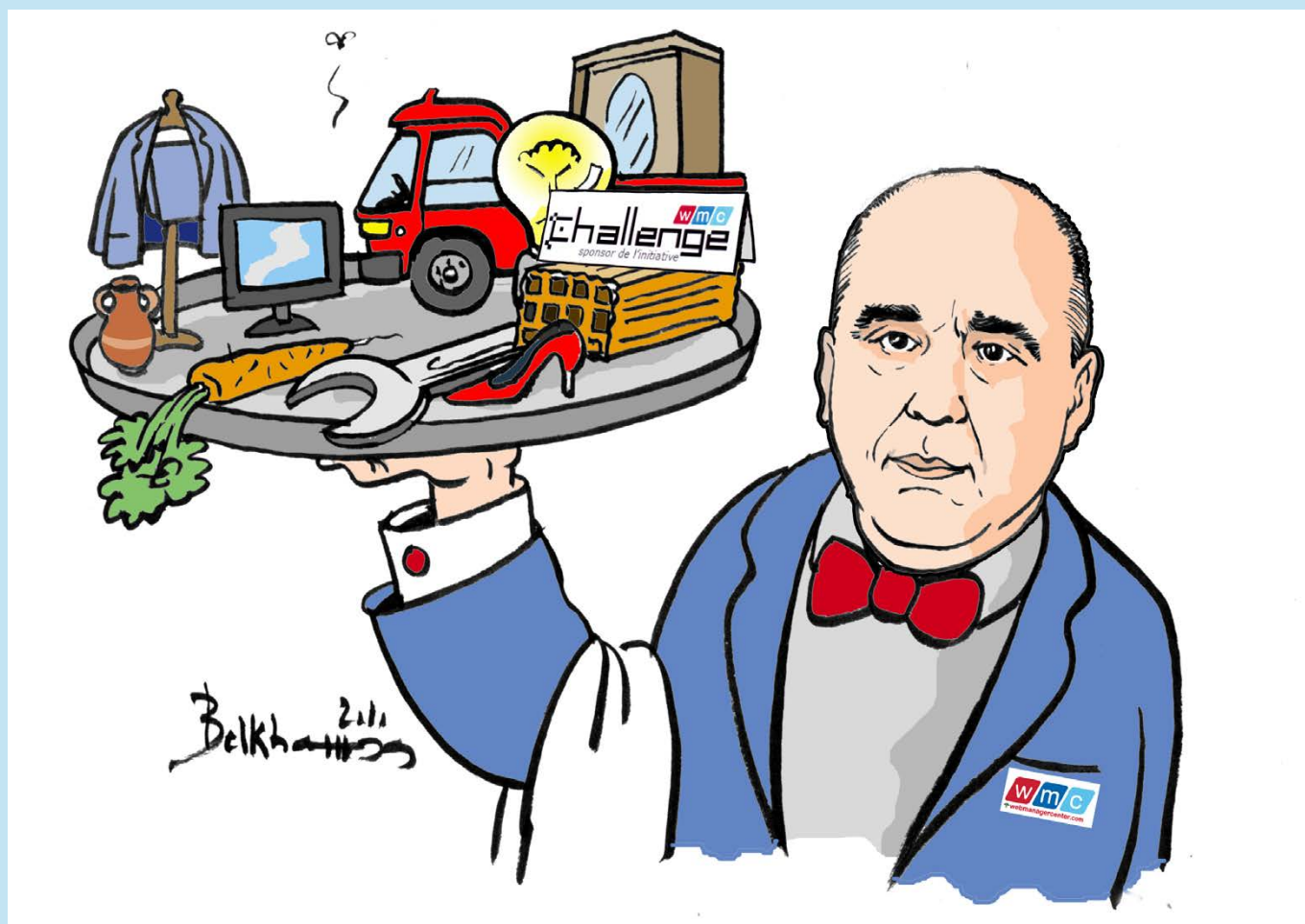
La nouvelle Hyundai Grand i10 est proposée (hors version populaire) :

La version GLS à partir de 41 950 DT TTC,

La version HG à partir de 44 500 DT TTC,

La version Sedan à partir de 44 950 DT TTC.

C'ÉTAIT EN...



Le chroniqueur et le saumon

Comme tout le monde fait un bilan en fin d'année, faisons le nôtre ! Depuis que WMC m'a offert l'hospitalité dans ses colonnes –on dit colonnes dans un journal on line ?–, j' ai eu le plaisir et l'honneur de connaître beaucoup de lecteurs qui, à travers leurs réactions, montraient qu'ils s'intéressaient à mon verbiage. Je dis verbiage, et ce terme a été utilisé par un des lecteurs, car le chroniqueur

est par essence quelqu'un qui regarde l'actualité sous un angle différent et s'intéresse parfois plus au tain qu'à la glace, alors il déforme la vision de l'actualité que peut donner un véritable journaliste qui, lui, est chargé de décrire les faits et éventuellement de les commenter ; il est un peu comme le saumon qui remonte les cours d'eau et les chutes pour aller pondre ses œufs à l'amont,

ce qui donne à sa chair et ses œufs la valeur qu'on leur connaît. Hélas, mes papiers ne figurent pas dans le top 50 des articles les plus consultés, mais je me console en lisant vos réactions aux miens, réactions nombreuses et souvent très contrastées :

- Il y a des papiers qui n'ont fait l'objet d'aucune réaction ou presque, comme les 4 articles

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

sur les marchés publics, alors est-ce qu'il y a des silences plus éloquentes que tout discours?

- Il y a les papiers qui m'ont valu des louanges et parmi eux celui de la sérénade à un millime défunt qui a eu ainsi droit à un bel enterrement. Vous savez que cette décision de ne plus fabriquer ce millime a 2 conséquences :

Cette pièce prend de la valeur chez les numismates, et peut-être symbolise le doublement du coût de la vie, puisque nous allons être la seule monnaie au monde qui démarre à 2 millimes, même les Américains tiennent dur comme fer à leur «cent»;

- Les avis et commentaires sur certains articles ont été nombreux et celui qui sortait du coeur concernait celui consacré au réveillon ou l'auteur trouvait, par ces temps de grand froid, mon papier glacial, il était peut-être de circonstance ;

- Ensuite, les gens qui me critiquaient et là j'étais heureuse enfin, et ce qui est curieux, il y a eu 2 articles qui ont fait l'objet de critiques souvent acerbes :

* Le premier où j'ironisai sur les Scandinaves ces gens qui venaient du froid, c'est incroyable le nombre de Phéniciens qui ont défendu ces Vikings, peut-être qu'il y a des chromosomes identiques dans les 2 artères;



Il neige à Siliana

Des chutes de neige ont été enregistrées, dans la nuit de samedi, sur les hauteurs de la délégation de Makthar dans le gouvernorat de Siliana.

Des quantités de neige ont été, par ailleurs, observées, sur les hauteurs de Djebel Bargou et Siliana Sud.

maintenant si le modèle du Tunisien est le scandinave, c'est une bonne chose, mais qu'il commence à ne pas griller de feu rouge.....

* Le deuxième concernait le SMSI, et les histoires de bouteille ; pour moi, c'est clair, les limites et les frontières entre le Politique, l'Humain, l'Action, le Social et l'Économique n'existent pas, et comme les doigts d'une main, s'ils ne sont pas en phase, le pianiste fait de fausses notes Mes chers lecteurs, je vous aime et j'attends vos contributions avec plaisir.

Par Ibtissem

(Publié sur WMC le 9 janvier 2006)

KIOSQUE



LeMag n°19

- TU KONE KELKUN KI KONE KELKUN ?
- Crowdfunding : Tout sur les règles d'exercice de cette activité
- Sami Jallouli : L'industrie tunisienne subit une campagne de massacre sans précédent
- Endettement excessif des personnes physiques
- La solitude de la douleur



LeMag n°15

- Asma GMATI : Le bonheur est dans le pré
- Il faut sauver la Tunisie
- Un nouveau quinquennat de perdu ?
- Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur
- Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger



LeMag n°6

- Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise
- Tourisme : 6 milliards de dinars de pertes
- Crise Covid-19 : Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratège, décideur et bienveillant
- Le projet de l'identifiant unique est une étape importante
- Des cliniques privées au bord de la faillite



LeMag n°17

- Économie tunisienne : Le diagnostic de Marouane El Abassi
- L'avenir politique incertain de la Tunisie
- Mohamed Salah : FRAD : Finie l'embauche directe
- Fonds de garantie des dépôts bancaires, c'est parti
- Raouf ENNAJI en son exil canadien



LeMag n°14

- Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?
- Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance
- Gouvernance : Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives
- Phosphates, une situation grave qui nécessite d'agir
- Compétences tunisiennes dans le monde : Dr Cyrine Belkhdouja en Suisse



LeMag n°5

- BTP : «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»
- Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique
- Coronavirus : Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?
- Télévision : N'était-ce pas mieux avant ?

TRANSFORMATION DIGITALE

DES GRANDS INTERVIEWS DE
MINISTRES, DE CHEFS D'ENTREPRISES,
DE RESPONSABLES SECTORIELS ET
D'EXPERTS...

**+ INFOGRAPHIES
ET DOCUMENTS**

DÉCOUVRIR



w m c

HORS-SÉRIE



+ 200 PAGES

WMC *Le Mag*

SPÉCIAL SÉANCE UNIQUE

ÉDITION NUMÉRIQUE HEBDOMADAIRE



l'Essentiel de l'actualité, de l'économie
et des finances en Tunisie

Inclus, une rubrique **TUNISIENS DU
MONDE** dédiée aux TRE

+ une sélection de CHRONIQUES,
de TEXTES du Temps d'avant...
A lire sous un Parasol



TOUS LES **JEUDIS**

une publication de WEBMANAGERCENTER.COM